

GUIDE DE RÉFLEXION SUR LES STRATÉGIES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION CHEZ LES JEUNES



Ensemble
pour contrer la violence
et l'intimidation à Lévis



Préface

Agir concernant l'intimidation est relativement récent. Je travaillais déjà depuis vingt ans comme psychologue en milieu scolaire, lorsque j'ai pris connaissance du phénomène de l'intimidation au début des années 2000. Avec l'arrivée du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence du Ministère de l'Éducation du Québec en 2008, j'ai eu l'opportunité de m'y consacrer à plein temps en tant qu'agent de soutien régional pour les commissions scolaires de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. C'est dans le cadre de ce mandat que j'ai vu le projet EVEIL prendre son envol.

Le projet EVEIL a été le premier lauréat du Prix Ensemble contre l'intimidation en 2015, catégorie organisation, remis par le Gouvernement du Québec. Il le mérite largement, le travail qu'il a réalisé constitue, par sa nouveauté et sa rigueur, un exemple à suivre. La violence et l'intimidation ne sont pas le lot uniquement de l'école et se retrouvent également dans la communauté. Qu'une cinquantaine d'organismes s'unissent pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation est déjà en soi remarquable. Avoir choisi d'inscrire la stratégie développée dans la continuité et la cohérence des interventions de l'école à la communauté rend le message encore plus puissant. Réaliser un tel arrimage « école-communauté » est unique. Les enfants et les jeunes reçoivent un message clair partagé par les adultes de la maison, de l'école et aussi de la communauté : chacun a le droit de vivre en sécurité et d'assurer la sécurité d'autrui.

Je complète actuellement une deuxième année comme chargé de projet au Ministère de l'Éducation pour le dossier climat scolaire, violence et intimidation. Le nom du dossier débute maintenant par « climat ». S'il s'avère incontournable de préciser l'intervention lorsque se produisent de la violence et de l'intimidation, agir en amont en instaurant un climat positif, bienveillant et sécuritaire demeure l'intervention la plus efficace. Le guide propose 24 facteurs de protection qui aideront les partenaires de votre communauté à préciser ce sur quoi ils doivent miser pour garantir une stratégie de prévention efficace et un bon climat.

Le projet EVEIL démontre qu'il est possible à des partenaires de la communauté de développer une stratégie de prévention et d'intervention concernant la violence et l'intimidation, et ce, en cohérence avec celle du milieu scolaire. Quel beau projet! Quel projet inspirant! Bravo!

Louis Robitaille
psychologue



Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. PRÉSENTATION SYNTHÈSE DES FACTEURS DE PROTECTION	6
3. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES FACTEURS DE PROTECTION	7
3.1 FACTEURS DE PROTECTION - VOLET COMMUNAUTÉ	7
3.1.1 Mobilisation de la communauté	7
3.1.2 Transitions scolaires	7
3.1.3 Collaboration école – communauté	9
3.2 FACTEURS DE PROTECTION - VOLET ORGANISATION	11
3.2.1 Gestion de groupe	11
3.2.2 Règles de vie	12
3.2.3 Participation des jeunes à la planification et l'organisation du milieu de vie.....	13
3.2.4 Accueil des nouveaux.....	15
3.2.5 Protocole d'intervention	15
3.2.6 Vigilance	17
3.2.7 Moyen de signalement confidentiel	19
3.2.8 Dépistage	20
3.2.9 Pratiques collaboratives entre les adultes et ... les jeunes.....	21
3.2.10 Stabilité de l'équipe de travail.....	23
3.2.11 Formation du personnel.....	23
3.3 FACTEURS DE PROTECTION – VOLET FAMILLE	24
3.3.1 Collaboration et participation des parents à la vie scolaire et... à la vie communautaire!	24
3.3.2 Pratiques parentales	25

3.4 FACTEURS DE PROTECTION – VOLET ENFANT / ADOLESCENT	27
3.4.1 Agir tôt (avant 8 ans).....	27
3.4.2 Éducation sur la civilité.....	29
3.4.2.1 Éducation des témoins.....	31
3.4.3 Stratégies de résolution de conflits.....	32
3.4.4 Actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation.....	34
3.4.5 Sensibilisation sur le respect de la différence.....	35
3.4.6 Éducation sur l'utilisation responsable et sécuritaire des technologies de communication et des médias sociaux.....	37
3.4.7 Estime de soi.....	39
4. OUTIL D'AUTOÉVALUATION DE L'ORGANISATION	42
RÉFÉRENCES	45
ANNEXE 1 : Qu'est-ce qui s'avère inefficace en prévention de l'intimidation ?	48



1. Introduction

À l'hiver 2013, les partenaires famille et jeunesse de Lévis ont décidé de mobiliser leurs ressources afin de mettre en place un projet collectif visant à prévenir et contrer la violence et l'intimidation chez les jeunes. C'est ainsi que le projet EVEIL (Ensemble pour contrer la violence et l'intimidation à Lévis) est né. L'un des principaux objectifs de ce projet était de créer un outil qui faciliterait l'uniformisation des pratiques et du langage en matière de violence et d'intimidation auprès des jeunes et cela, pour l'ensemble de la communauté. Pour y arriver, un comité composé de 13 membres de la communauté a travaillé d'arrache-pied à développer une trajectoire d'intervention. En janvier 2015, le milieu communautaire de Lévis a pu s'approprier une première partie de cette trajectoire, soit le volet «ciblé» et «dirigé» permettant ainsi aux intervenants de répondre aux questions «Que faire si je suis témoin d'un geste de violence ou si un jeune me confie une situation? Quelles sont les interventions à mener? Quelles sont les ressources dans ma communauté pour m'aider?». Vous pouvez découvrir cette trajectoire d'intervention sur le site Internet d'EVEIL au www.projeteveil.com. Pour avoir une approche globale et efficace, il ne suffit pas seulement d'agir efficacement devant les gestes de violence, mais aussi de mettre en place des stratégies pour agir en amont de la problématique. En complément à cette trajectoire d'intervention, il nous fait plaisir de vous présenter aujourd'hui ce guide qui met en lumière tout le volet «prévention universelle» si important à la lutte à la violence et l'intimidation.

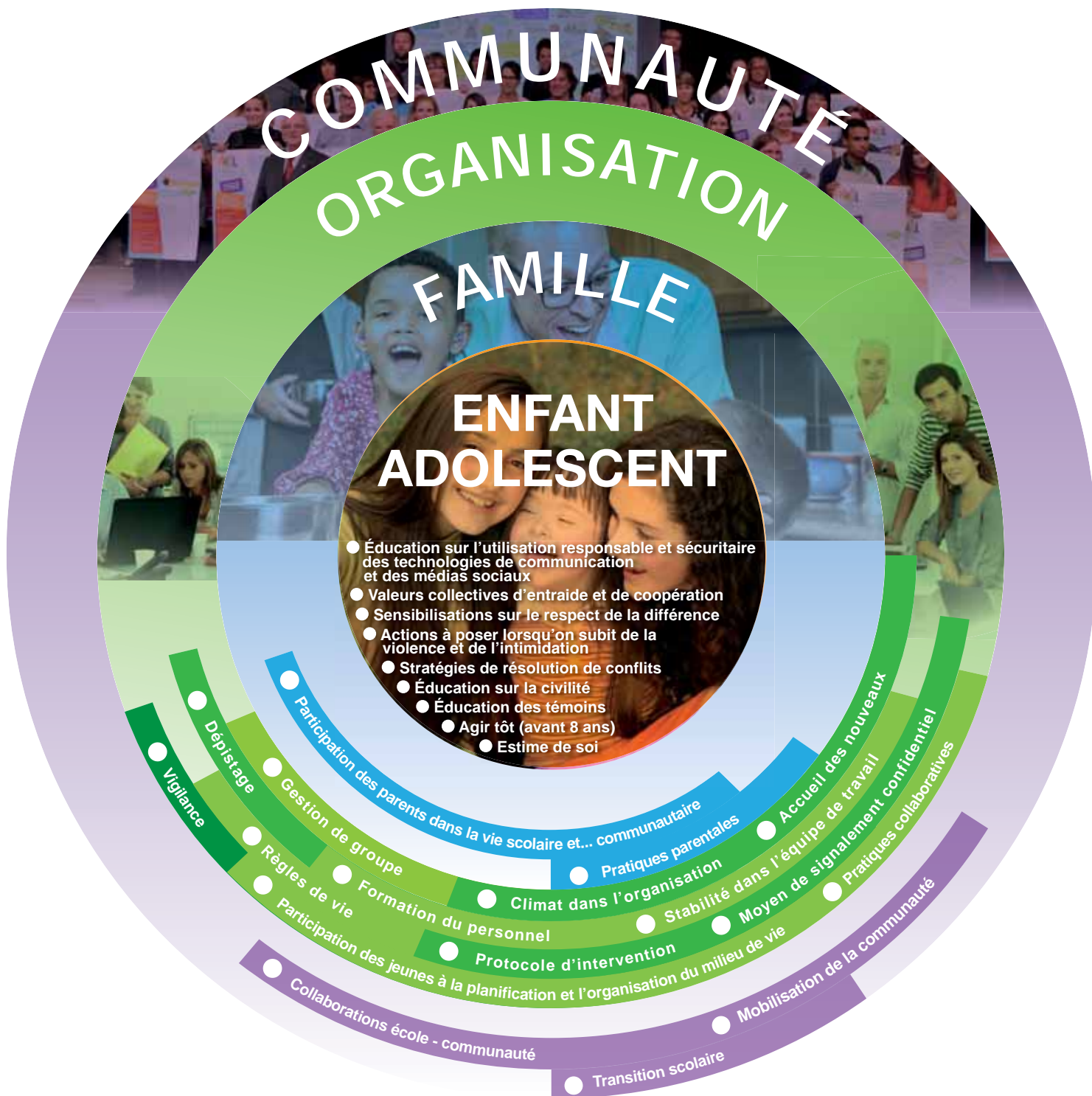
Ce guide se veut un outil de réflexion pour tous les intervenants du milieu communautaire qui travaillent auprès des jeunes et de leur famille. Il a été réfléchi et bâti en se basant sur les bonnes pratiques déployées à la Commission scolaire des Navigateurs afin d'assurer une cohérence et une continuité dans les interventions faites auprès des jeunes. Ayant une réalité et des besoins différents, le guide a été adapté aux organismes communautaires de la région. Concrètement, ce guide présente 24 facteurs de protection recensés par la littérature qui peuvent augmenter la probabilité de protection ou de résilience des jeunes devant les difficultés et l'adversité ainsi que la sécurité au sein de la collectivité (MELS, 2008c). Il faut savoir que les facteurs de protection peuvent agir minimalement de trois façons, soit en atténuant les effets des facteurs de risque, en interagissant avec le facteur de risque afin d'en modérer l'effet ou en bloquant l'émergence d'un facteur de risque (Trudel et Puentes-Neuman, 2000; Vitaro et Gagnon, 2000 dans MELS, 2008c). Toutefois, *«les probabilités qu'un seul facteur de protection ait des effets sur l'adaptation de l'enfant sont faibles, cette dernière étant causée par un cumul de facteurs entre eux»*. (Larose, F. et collab, 2004). En ce sens, il est important d'avoir une approche globale en touchant un maximum de facteurs de protection et cela, dans les différentes sphères de la vie des enfants (voir schéma au point 2). Pour vous aider dans vos réflexions, vous trouverez à la fin de ce document une grille d'auto-évaluation qui, nous l'espérons, vous permettra de reconnaître vos bons coups ainsi que les sphères où il serait intéressant de bonifier vos pratiques. Pour chacun des facteurs de protection, nous avons pris soin d'inclure une petite définition ainsi que des pistes de réflexion pour soutenir votre analyse. De plus, vous trouverez dans les encadrés colorés les moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent la mise en place de ces facteurs. Pour plus d'information, vous pouvez accéder directement au site Internet de l'organisation en cliquant sur son nom. Une belle façon de développer un travail de collaboration avec d'autres partenaires d'ici!

Un outil qui, nous l'espérons, assurera la mise en place d'un filet de sécurité élargi pour tous les jeunes de notre territoire et ainsi viendra réduire le nombre de situations de violence et d'intimidation. Un complément à notre trajectoire d'intervention à intégrer à votre pratique dès maintenant!

Bonne lecture et réflexion!

Le comité de réflexion sur les stratégies de prévention d'EVEIL

2. Présentation synthèse des facteurs de protection





Facteurs de protection VOLET COMMUNAUTÉ

3.1.1

Mobilisation de la communauté

La mobilisation de la communauté passe par la mobilisation de chacune des organisations. Selon Robitaille (2014), la communauté doit parvenir à développer une vision commune de la problématique de la violence et de l'intimidation, ce qui comprend autant les valeurs, le langage (les définitions) que les pratiques (les interventions, la prévention, les outils). De plus, chacun des milieux doit être ouvertement positionné/engagé à ne pas accepter les gestes de violence et d'intimidation et à agir devant ces derniers. De cette manière, les jeunes évolueront dans des organisations (écoles-communauté) qui appliqueront des pratiques similaires et cohérentes, ce qui aura manifestement une incidence sur la qualité du climat ainsi que sur leur sentiment de sécurité. De par son mandat, le projet EVEIL a élaboré plusieurs outils qui visent à développer et maintenir cette mobilisation, dont la trajectoire d'intervention en matière de violence et d'intimidation, le présent guide ainsi que la déclaration commune d'engagement contre la violence et l'intimidation.

Quelques questions à se poser concernant la mobilisation :



- Est-ce que l'engagement/la position de mon organisation face à la violence et l'intimidation est connu par tous les jeunes et intervenants de mon milieu?
- Est-ce que la **déclaration commune** d'engagement a été signée dernièrement par l'ensemble de l'équipe (dont le C.A. et les bénévoles du milieu), les jeunes et les parents?
- Est-ce que la **trajectoire d'intervention** est connue de l'ensemble de mes intervenants? Sont-ils en mesure de l'utiliser? Est-elle accessible?
- Mon équipe connaît-elle bien la distinction entre un conflit et une situation de violence et d'intimidation?



3.1.2

Transitions scolaires

Pourquoi est-il important d'agir pour faciliter la transition scolaire de nos jeunes? Il est dit que « la vulnérabilité générée lors des périodes de transition peut s'ajouter aux autres facteurs de risque, exacerber des difficultés d'adaptation existantes et se traduire par des comportements violents à l'égard des autres jeunes et adultes » (Beaumont, 2010). Parce que tous ces changements s'accompagnent souvent d'un niveau de stress important, il importe d'être attentif aux jeunes qui vivent plus difficilement que d'autres ces périodes de changements. En contexte de transition, l'élaboration de certaines stratégies d'intervention permettra de prévenir les problèmes d'adaptation (MELS, 2008c). Dans la vie de nos enfants, il existe trois principales périodes de transition scolaires, soit l'insertion au préscolaire, le passage du préscolaire au primaire et la transition du primaire au secondaire.

Quelques questions à se poser concernant la transition scolaire :



- Est-ce que mon milieu accueille des jeunes visés par une transition scolaire?
- Comment mon organisation peut-elle faciliter et/ou soutenir la transition des jeunes d'un niveau scolaire à l'autre?
- Est-ce qu'une collaboration avec les écoles de mon quartier est possible?
Est-ce que les jeunes fréquentant les écoles de mon secteur connaissent bien mon organisation?
- Est-ce que mon équipe connaît les ressources existantes dans la communauté pour aider les parents/enfants en période de transition?
- Est-ce que mon équipe a déjà ouvert une discussion avec les jeunes sur leurs impressions, sentiments, craintes, défis entourant une transition prochaine?

Tableau 2 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent la «transition scolaire»

Tous les centres de la petite enfance : Programme éducatif *Accueillir la petite enfance*. Un des objectifs est de favoriser l'intégration des enfants à la vie scolaire.

Commission scolaire des Navigateurs : Pour le programme Passe-Partout, [cliquer ici](#) (programme pour les enfants âgés de 4 ans habitant dans des secteurs précis). Pour des conseils sur la transition primaire-secondaire [cliquez ici](#).

L'École des parents :

- En route vers l'école.

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : Ateliers sur la transition primaire-secondaire pour les écoles du territoire;

Maison de la famille Chutes-Chaudière :

- Atelier de Gustave (Ateliers de préparation au monde scolaire).
- En route vers l'école (Ateliers sur le passage au préscolaire avec la collaboration de la Commission scolaire des Navigateurs).

Maison de la famille Rive-Sud :

- En route vers l'école (Ateliers sur le passage au préscolaire avec la collaboration de la Commission scolaire des Navigateurs).

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Outils pour les parents disponibles sur le site Internet.

Autres ressources intéressantes :

- ✓ **CASIOPE** (Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance) : Plusieurs outils sont disponibles pour favoriser un bon passage à l'école chez les tout-petits.
- ✓ **Ministère de la Famille – Gouvernement du Québec :** Documents de soutien pour le passage au [préscolaire](#) et pour le [secondaire](#).

Nous savons que la problématique de la violence et de l'intimidation est un phénomène complexe qui peut toucher de nombreuses sphères dans la vie d'un jeune. C'est pourquoi il est important de développer des collaborations avec d'autres instances jeunesse afin de pouvoir intervenir efficacement auprès des jeunes, et cela, dans l'ensemble de leurs milieux de vie. Concrètement, *la collaboration école-communauté fait référence aux liens entre les écoles, les membres de la communauté, les organismes et le milieu des affaires qui soutiennent et favorisent directement ou indirectement la croissance et le développement social, émotionnel, physique et intellectuel des enfants et des adolescents* (MELS, 2008c). Par la mise en place de cette collaboration, on vise à développer une approche intégrée en matière de violence et d'intimidation afin que l'ensemble de la communauté puisse présenter aux jeunes des messages cohérents sur la façon de réagir et d'intervenir vis-à-vis ces problématiques. Les initiatives communautaires de lutte contre la violence peuvent également compléter les mesures de prévention utilisées à l'école et vice-versa (MELS, 2008c). Si l'on regarde plus précisément EVEIL, on remarque que les outils développés visent tous à favoriser ou à développer cette collaboration entre les organisations, et cela tant entre les milieux communautaires que scolaires. Avez-vous bien intégré chacun des outils dans votre pratique (déclaration commune d'engagement, trajectoire d'intervention)?

Une approche globale à l'échelle de l'école est plus efficace lorsque les partenaires communautaires y participent activement. Créer des partenariats communautaires s'avère, à bien des égards, un excellent moyen de prévenir et d'enrayer la violence et l'intimidation (Pepler et Craig, 2014).

Quelques questions à se poser concernant cette collaboration :



- Mon organisation peut-elle contribuer à la prévention de la violence et de l'intimidation?
- Est-ce que mon organisation collabore avec les écoles de mon secteur en matière de violence et d'intimidation? Existe-t-il des espaces d'échange pour réfléchir à ces questions ensemble?
- Est-ce que les organismes et les écoles de mon milieu connaissent bien les services qu'offre mon organisation aux jeunes et aux familles?
- Est-ce que mon organisation participe à des lieux de concertation locale ayant des représentants du milieu scolaire?
- Lorsqu'un représentant participe à la concertation, est-ce que l'information de la rencontre est bien acheminée vers mon organisation?



Tableau 3 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent la «collaboration école-communauté»

LIEUX DE CONCERTATION / ESPACE DE DÉVELOPPEMENT

Table promotion prévention famille enfance jeunesse de Lévis : regroupe les organisations qui travaillent auprès des jeunes et de leurs familles à Lévis.

- ★ Spécifiquement dans le secteur de Chutes-Chaudière : les **4 comités d'action famille-école-communauté** → (CAFEC) St-Romuald/Charny/St-Lambert-de-Lauzon, St-Jean-Chrysostome/Breakeyville, St-Nicolas/St-Rédempteur et St-Étienne.

Regroupement des acteurs en petite enfance à Lévis - RAPEL (0-6 ans) : Table de concertation qui cible particulièrement les jeunes familles en contexte de vulnérabilité ayant un enfant âgé entre 0-5 ans.

OUTILS DE PROMOTION DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

Corporation de développement communautaire de Lévis : Liste des organismes de Lévis répertoriés selon le besoin de la personne.

Répertoire des ressources communautaires en Chaudière-Appalaches (211) : Service téléphonique et via le site web.



Facteurs de protection VOLET ORGANISATION

L'ensemble des facteurs que vous trouverez dans ce volet vient influencer de près ou d'un peu plus loin la qualité du **climat de votre organisation** pour qu'il puisse ainsi contribuer à prévenir l'apparition de geste de violence et d'intimidation.

L'organisation doit veiller à mettre en place des stratégies pour qu'elle devienne aux yeux des jeunes un endroit où le droit à la différence, la bienveillance et l'empathie sont des préoccupations quotidiennes (Robitaille, 2014).

3.2.1

Gestion de groupe

Pour répondre adéquatement aux dynamiques de violence et d'intimidation, les adultes doivent étudier les dynamiques sociales et les relations au sein des groupes de jeunes. Les dynamiques sociales peuvent faire basculer les interactions qui prendront alors une direction positive ou négative. Or, les dynamiques négatives entre pairs sont au centre de la problématique de la violence et de l'intimidation. Les enfants et les jeunes qui intimident ont des amis qui ont aussi recours à l'agression et tous s'encouragent mutuellement à être violents. Pour contrecarrer ces procédés naturels entre pairs, les adultes doivent porter une attention particulière à la qualité des interactions entre pairs et prendre la responsabilité d'intervenir au besoin. Si l'adulte examine de près les relations qui se tissent entre les jeunes au sein d'un groupe, il peut veiller à ce que tous soient inclus et que la formation du groupe ne devienne pas un terreau fertile où prolifèrent les comportements indésirables. Autrement dit, les éducateurs doivent, dans la mesure du possible, tenter de créer des groupes de pairs dont la composition favorise les échanges positifs et freine les interactions négatives (Pepler et Craig, 2014).

Plusieurs éléments en lien avec la gestion de classe peuvent être facilement transposables à la gestion de groupe, tel que nous la retrouvons dans les organismes communautaires. Ainsi, lorsque l'on se questionne sur la qualité de notre gestion de groupe, on peut évaluer chacun de ces aspects :

- ✓ Le fonctionnement : la précision des attentes, la participation des jeunes, le choix des règles et des procédures, l'installation et l'application des règles et des procédures, l'aménagement de la salle et l'organisation du temps;
- ✓ Le climat et la qualité des relations interpersonnelles : l'établissement d'une relation de confiance entre eux et avec les intervenants;
- ✓ Le développement des habiletés sociales : la communication, l'altruisme, la coopération, les stratégies de résolution de conflits, etc.;
- ✓ La mise en place d'intervention favorisant l'apprentissage, la motivation et l'autonomie des jeunes : la qualité de la planification, la reconnaissance des besoins de chacun, la préparation des jeunes, la supervision, le retour, la rétroaction, le soutien des jeunes vulnérables, etc.;
- ✓ La mise en place d'interventions appropriées selon le type d'activité, l'organisation de l'espace et la gestion du temps : le choix du contenu, le type d'activité (individuelle ou de coopération), etc. (MELS, 2008c).

Par ailleurs, sachez que la création d'une **relation significative** peut « se révéler un facteur de protection et un levier puissant pour aider les jeunes qu'on dit immatures, résistants, opposants et qui démontrent des blocages sur le plan affectif ou dans leur motivation scolaire. Les jeunes qui se sentent reconnus et appréciés par au moins un adulte du milieu risquent moins de s'opposer à l'esprit de non-violence (Walker, 1999 dans MELS, 2008c) ». Sachant que les jeunes évoluent dans plusieurs milieux, dont plusieurs organisations sociales ou communautaires, il est possible d'en déduire que le lien significatif développé avec un intervenant ou animateur peut représenter un facteur de protection important pour le jeune.

L'enfant saura établir des relations positives avec ses pairs s'il a des relations positives avec les adultes. Ces adultes deviennent donc des modèles aux yeux de l'enfant et lui donnent l'occasion de vivre des expériences positives dans ses relations avec les pairs (Pepler et Craig, 2014).

Quelques questions à se poser concernant la gestion de groupe :



- Comment est-ce que l'on qualifierait le climat qui règne actuellement dans mon (ou mes) groupe(s) ?
- Quelles sont les zones de «réussite» ainsi que les zones de «difficulté» dans la gestion de mon (ou mes) groupe(s)?
- Est-ce que mon organisation a évalué dernièrement l'équilibre/les dynamiques qui règnent à l'intérieur de mon (ou mes) groupe(s)? Est-ce que chacun des jeunes y trouve sa place ? Est-ce que certains jeunes gagneraient à avoir un suivi, une attention plus particulière ?

3.2.2

Règles de vie

« La qualité du système d'encadrement devrait affecter la qualité du climat de sécurité et de justice en particulier. Un bon système d'encadrement diminue les problèmes de comportement et de discipline indispensable aux apprentissages. De plus, si les jeunes sentent qu'ils peuvent influencer le système d'encadrement et si ce dernier est appliqué tel que convenu, le milieu sera perçu comme juste et équitable » (Janosz et al. 1998; Gottfredson, 1986 dans MELS, 2008c).

Les règles de vie auront une incidence sur la qualité des relations entre les personnes de votre milieu. Elles permettent généralement aux jeunes et aux intervenants de vivre des relations harmonieuses, et cela, dans un ordre donné (Gendreau, 2001 dans MELS 2008c). Pour être en cohérence avec les stratégies ainsi que l'orientation utilisée dans le cadre de la trajectoire en matière de violence et d'intimidation d'EVEIL, les règles de vie devraient favoriser une approche dite «éducative» ce qui amène l'intervenant à agir de manière à ce que le jeune qui transgresse une règle soit en mesure de :

- Se responsabiliser vis-à-vis le geste, car il est responsable de la situation et que c'est à lui de la corriger;
- Reconnaître que le geste a une incidence sur la personne ou l'entourage;
- Favoriser une réparation envers la ou les personnes atteintes, en rapport avec le geste en cause (MELS, 2008c);
- Entrer en relation avec les autres positivement;
- Utiliser son pouvoir et son leadership positivement plutôt que par l'agression (Pepler et Craig, 2014).

Gardons en tête que le rôle premier de la réparation est de permettre au jeune de vivre une situation où il sera perçu positivement, une situation où il doit résoudre un problème en trouvant un moyen approprié de remédier à son comportement «irresponsable» (MELS, 2008c).

Voici quelques pistes de réflexion pour l'élaboration des règles de vie :

- Est-ce que les règles de vie de mon milieu sont écrites à la positive et sont peu nombreuses?
- Est-ce que les règles précisent le comportement attendu des jeunes?
- Est-ce qu'elles respectent le concept des «7 C» ? (Concises, claires, constantes, conséquentes, cohérentes, connues et comprises de tous).
- Est-ce qu'elles utilisent un modèle progressif et éducatif lors du non-respect des règles (et non seulement une approche punitive) ? La conséquence liée au non-respect de la règle est-elle logique et graduée?
- L'intervention est-elle appliquée en tenant compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement, l'impact sur le jeune ciblé ainsi que sur l'âge, la maturité et les aptitudes du jeune?
- Est-ce que les règles précisent les conséquences et les mécanismes pour réparer les torts causés?
- Est-ce que les règles ont du sens pour les jeunes? → Pour y parvenir, n'hésitez pas à les impliquer dans leur création.
- Est-ce que les règles sont révisées périodiquement avec les jeunes? Peuvent-elles être modifiées? (Robitaille, 2014).

** N'oubliez pas qu'en tant qu'intervenant, vous avez le droit d'orienter le choix des règles et d'imposer des limites, lorsque nécessaires.*

3.2.3 Participation des jeunes à la planification et l'organisation du milieu de vie

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place pour favoriser la participation des jeunes à votre milieu, soit en :

- ✓ les informant;
- ✓ les encourageant à participer à la vie du milieu et aux processus décisionnels qui les concernent;
- ✓ les responsabilisant;
- ✓ développant leur sens de la citoyenneté;
- ✓ favorisant leur socialisation et leur sentiment d'appartenance à leur école et à leur communauté;
- ✓ les amenant, quelles que soient leurs capacités, à établir des relations interpersonnelles harmonieuses, à mettre en pratique le respect des droits d'autrui et à adopter des comportements responsables;
- ✓ collaborant à la mise en place des mesures ayant pour but de stimuler leur participation aux processus décisionnels du milieu;
- ✓ développant chez eux leur dimension spirituelle;
- ✓ suscitant leur engagement dans leur communauté;
- ✓ créant un milieu de vie sain, sécuritaire, dynamique et stimulant;
- ✓ autres... (MELS, 2008c).

En faisant participer les jeunes à la vie de votre organisation, vous pouvez contribuer à accroître leur sentiment d'appartenance, leur autonomie, leur sens des responsabilités, leur dimension morale et spirituelle ainsi que des relations interpersonnelles harmonieuses (MELS, 2008c). De plus, il s'agit d'une belle façon de démontrer notre confiance envers eux ainsi que de renforcer leur «*pouvoir d'agir*», et ce, dans différentes situations. De belles compétences personnelles et sociales pour prévenir l'apparition de gestes de violence et d'intimidation, n'est-ce pas?

Quelques questions à se poser en lien avec la participation des jeunes à la planification et l'organisation du milieu de vie :



- *Quelle place occupe les jeunes dans la planification et l'organisation de votre milieu?*
- *Occupent-ils une place suffisamment significative pour développer leur sentiment d'appartenance vis-à-vis mon organisation?*
- *Peuvent-ils prendre des décisions? Choisir dans différents contextes? Sont-ils suffisamment consultés lors des prises de décisions importantes?*
- *Sont-ils suffisamment impliqués dans les réflexions/stratégies mises en place dans l'organisation pour prévenir la violence et l'intimidation?*

EXEMPLE DE BONS COUPS D'IMPLICATION DES JEUNES DANS LE MILIEU DE VIE

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : *L'implication est un élément essentiel à la réussite du séjour d'un jeune hébergé à L'ADOberge. Dans son cheminement, il doit s'impliquer dans les différentes tâches de la maison, mais aussi auprès des autres jeunes avec qui il vit. L'implication de chacun donne sens à la vie de groupe qui est un volet important à L'ADOberge.*

Au centre de la petite enfance Vire-Crêpe : *Les enfants participent de différentes façons à la vie du milieu. Ils peuvent participer à la planification de la journée, à l'aménagement du local, à la création de projets d'envergure, etc. Par exemple, lors du Grand défi Pierre Lavoie, les jeunes et leurs parents se sont impliqués à amasser des cubes d'énergie en participant à une grande course familiale et à l'installation le Jardin d'Étoiles, il a été créé un vernissage avec la pédagogie Reggio à partir des idées des enfants.*

Maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome : *En 2012, des jeunes souhaitant une amélioration des modules du skatepark ont fait diverses démarches soutenues par la Maison des jeunes pour obtenir de nouveaux modules (par exemple, préparation des demandes financières, participation à des rencontres officielles, mises en place d'activités de financement, etc.). Une belle implication qui a porté ses fruits par l'arrivée de 5 nouveaux modules en 2013.*

Maison des jeunes l'Amalgame : *Les jeunes ont organisé un voyage en Kayak et camping sauvage dans la région de la Matapédia en Gaspésie d'une durée de 3 jours. Tout au long du projet, ils se sont investis dans l'organisation, la recherche de financement ainsi que la préparation du voyage. Ils en sont ressortis avec une belle expérience et beaucoup de souvenirs.*

PHARS : *Nous sollicitons toujours l'implication de nos membres à travers diverses activités. Peu importe le groupe, nous invitons les participants à nous transmettre leurs intérêts d'activités et de thématiques afin de pouvoir mettre en place une planification qui répond le mieux à leurs besoins.*

Les Scouts : *La méthodologie scout place le jeune au centre des choix et des actions à entreprendre. À tous moments, il exprime son Voulu, prend part avec les autres au Choisi, Préparer, Réaliser, Évaluer de l'activité en plus de Fêter l'activité qui fut réalisée. En fonction de l'âge du jeune, les niveaux de responsabilité et de choix varient. Donc, pour un jeune de 7-8 ans, il pourra par exemple, choisir sa thématique de camp et les activités qu'il veut réaliser durant celui-ci alors que pour un jeune de 16 ans pourra choisir le lieu du camp, les activités, les préparer, effectuer les réservations aux endroits nécessaires et gérer le budget de l'unité.*

« L'accueil est le début, l'introduction, l'instant privilégié pendant lequel tout va se mettre en place – les relations, les rapports de force ou de respect [...]. Le projet d'accueillir les élèves génère ou renforce dans l'école la reconnaissance d'une culture positive et respectueuse de chacun et la prévention des relations violentes ou discriminatoires ».

(Staquet, 2002 dans MELS 2008c)

Il va sans dire que cet énoncé peut facilement s'adapter aux organismes sociaux et communautaires travaillant auprès de jeunes. Pour qu'un jeune se sente considéré, il doit être inscrit dans les lieux, le temps et l'espace (local, vestiaire, parcs, etc.), avoir une place au sein du groupe pour prévenir une exclusion possible par les pairs et, surtout, être reconnu et investi par un adulte du milieu pour assurer, au besoin, de l'assistance et du soutien à ce dernier (MELS, 2008c).

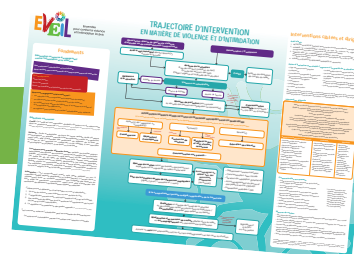
Quelques questions à se poser en lien avec l'accueil des nouveaux :



- Est-ce que mon organisation prend suffisamment le temps d'accueillir les nouveaux (jeunes et intervenants)?
- La première impression que «les nouveaux» ont de mon organisation est-elle celle que nous souhaitons laisser?
- Est-ce que les stratégies mises en place respectent le rythme de la personne qui arrive dans mon organisation?
- Est-ce que le «dépistage» des jeunes ayant des difficultés est réalisé suffisamment rapidement dans mon milieu pour leur assurer le soutien nécessaire afin de permettre une bonne intégration?
- Avons-nous réfléchi à l'accueil quotidien des jeunes? Se sentent-ils correctement accueillis lorsqu'ils traversent les portes de mon organisation?

Spécifiquement en lien avec les outils d'EVEIL :

- Est-ce que les nouveaux intervenants connaissent les outils développés dans le cadre d'EVEIL (trajectoire, listes des personnes ressources, déclaration commune d'engagement)? Sont-ils en mesure de les utiliser?
- Est-ce que les jeunes connaissent le (ou les) moyen(s) de dénonciation présent(s) dans mon organisation? Notre engagement vis-à-vis la lutte à la violence et l'intimidation?



Selon Kizer (2000 dans MELS, 2008c), « moins les organisations et les intervenants sont préparés pour faire face à un désastre, plus les impacts sont graves ». Lorsque l'on considère les impacts et conséquences liés à la violence et à l'intimidation, on peut aisément considérer ces gestes comme étant un «désastre» dans la vie du jeune. Pour ne pas engendrer davantage de conséquences négatives, il est important que chacun des milieux se donne une façon d'intervenir devant les situations de violence et d'intimidation. EVEIL a veillé au grain en mettant en place une trajectoire d'intervention en matière de violence et d'intimidation pour tous les milieux communautaires de Lévis et de St-Lambert-de-Lauzon. De plus, cette trajectoire s'arrime parfaitement avec celle de la Commission scolaire des Navigateurs en proposant des bonnes pratiques communes ainsi que deux listes de personnes-ressources pour tous les milieux (communautaires et scolaires).

**Quelques questions
à se poser en lien
avec le protocole
d'intervention :**



- Est-ce que mon organisation a une stratégie, un plan d'action en cas d'urgence? Les intervenants savent-ils comment intervenir?
- Est-ce que la trajectoire d'intervention est connue de l'ensemble des intervenants? Sont-ils en mesure de l'utiliser? Est-elle accessible?
- Est-ce que le rôle de chacun est bien défini?
- Connaissent-ils les ressources dans la communauté pour les aider en cas de besoin?
- Est-ce que la personne-ressource de mon organisation qui est partagée à l'ensemble des partenaires d'EVEIL est toujours la bonne? Est-elle connue de mon équipe de travail?
- Mon équipe connaît-elle bien la distinction entre un conflit et une situation de violence et d'intimidation?

Tableau 4 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent le «protocole d'intervention»

**RESSOURCES PARTENAIRES EN LIEN AVEC LA TRAJECTOIRE D'INTERVENTION
EN MATIÈRE DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION**

EVEIL : Listes des personnes-ressources dans les milieux communautaires et scolaires de Lévis et St-Lambert-de-Lauzon.

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Intervention individuelle auprès des victimes et leurs proches, sensibilisations dans les écoles et milieux communautaires. Accompagnement dans les démarches judiciaires, sociales et médicales.

Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches : Info-Social 811 (accueil, évaluation et orientation, consultations psychosociales) & Urgence Détresse (1-866-APPELLE).

Commission scolaire des Navigateurs : Liste des personnes-ressources avec le moyen de dénonciation confidentiel utilisé dans chacune des écoles / ligne de dénonciation des situations qui se produisent dans le transport scolaire (418-838-8310 poste 27739).

Direction de la protection de la jeunesse : Accompagnement, signalement.

Interface : Service de médiation.

Service de police de Lévis : Intervention policière (sensibilisation, plainte)

3.2.6 Vigilance

Le besoin de sécurité est un besoin psychologique fondamental de l'être humain. Lorsqu'il n'est pas satisfait, lorsqu'il y a un manque relativement au sentiment de sécurité, on observe un malaise qui draine une part importante des ressources intellectuelles, émotives et physiques chez la personne (MELS, 2008c). Donc, un jeune qui craint pour sa sécurité dans un milieu aura de la difficulté à participer adéquatement aux activités. Son inquiétude peut se manifester de plusieurs manières. Par exemple, il peut sembler distrait, le respect des règles est difficile, il peut être plus réactif, voire agressif, ou se renfermer, etc. Même si la menace ne se situe pas à l'intérieur de votre milieu, il se pourrait que ces craintes l'accompagnent où qu'il aille.

Tous ensemble, tentons de mettre un filet de sécurité dans nos organisations et aussi autour pour ainsi assurer une plus grande surveillance des comportements de violence et d'intimidation chez nos jeunes.

Voici quelques pistes de réflexion pour être plus vigilant dans les milieux :

- Assurer un ratio adulte/jeune raisonnable lors des activités de groupe (à définir selon les caractéristiques physiques et humaines de chaque milieu);
- Connaître les lieux plus fréquentés par les jeunes;
- Identifier des aires où il est important d'être vigilant et répartir les intervenants pour garantir la cohésion, la continuité et la permanence de la surveillance;
- Être vigilant aux endroits clos (ex. : toilettes, escaliers, etc.);
- Encadrer la circulation des visiteurs;
- Avoir un système de communication fonctionnel (particulièrement lorsqu'une urgence se présente);
- Consigner les incidents afin d'identifier les endroits les plus propices aux différentes situations de violence;
- Idéalement : Aménager les temps libres avec les jeunes (Robitaille, 2014).



Tableau 5 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent la «vigilance»

Alliance Jeunesse : Travailleurs de rue

Centre d'aide et de prévention jeunesse : Travailleurs de rue

Maison des jeunes l'Amalgame (secteur St-Nicolas et St-Rédempteur) : Travailleurs de milieu dans les parcs pendant la période estivale et présence durant l'année scolaire à l'école secondaire l'Envol sur les heures de dîner.

Maison des jeunes de Charny (incluant le point de service Breakeyville) : Les Chapeaux orange (raccourcement des jeunes à la sortie de l'école) et travail de milieu dans les parcs le soir pendant la période estivale.

Maison des jeunes Défi Ado (secteur Desjardins) : Escouade MDJ (raccourcement des jeunes à la sortie de l'école) et travailleurs de milieu dans les parcs pendant la saison estivale.

Maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome : Travail de milieu dans les parcs le soir pendant la saison estivale.

Office municipal d'habitation de Lévis : Intervenants en soutien communautaire

Service de Police de Lévis : Patrouille

Ville de Lévis : Employés de la Ville dans les parcs et les animateurs dans les camps de jour.

L'objectif de se doter d'un moyen de signalement confidentiel est d'offrir aux jeunes des moyens pour dévoiler les situations de violence et d'intimidation en tant que victime ou témoin. Les moyens choisis par l'organisation doivent être connus et promus auprès des jeunes qui fréquentent l'organisation. Ces moyens de signalement confidentiel peuvent prendre plusieurs formes dont l'identification d'une personne-ressource, l'utilisation d'une adresse courriel, une petite boîte de dénonciation dans la salle de bain, etc. N'hésitez pas à consulter les jeunes pour connaître le moyen qui les rejoint le plus! Toutefois, gardez bien en tête de **diversifier vos moyens** pour ainsi rejoindre un maximum de jeunes dans votre organisation ainsi que vérifier fréquemment s'il y a des messages (lorsque cela s'applique) et surtout d'y donner suite le cas échéant.

Voici des questions en lien avec le moyen de signalement confidentiel :



- *Est-ce que les jeunes de mon milieu savent vers qui et/ou vers où aller s'ils ont besoin de se confier?*
- *Existe-t-il des alternatives dans mon milieu pour répondre aux différentes personnalités des jeunes?*

Tableau 6 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent les «moyens de signalement confidentiel»

EVEIL : Diffusion aux organismes d'une liste des personnes-ressources dans le milieu scolaire et des moyens de dénonciation utilisés dans chacune des écoles du territoire.

Il est toujours possible de rejoindre :

Urgence Détresse (1-866-APPELLE)

Jeunesse J'écoute

Tel-jeunes

Gai Écoute

Aide aux Trans du Québec

Avez-vous, au sein de votre organisation, des moyens pour identifier les jeunes à risque (victime et auteur d'agression)? Avez-vous des moyens en place pour voir ces jeunes que l'on ne voit pas? Des stratégies pour ne laisser personne passer sous le radar? L'observation demeure un moyen de prédilection, fort pertinent dans les milieux communautaires, mais encore faut-il que tous les membres de votre personnel sachent quoi observer (changements de comportements, attitudes et gestes étranges/inquiétants...). Sont-ils suffisamment sensibilisés aux indicateurs à observer? Peut-on mettre en place de nouvelles stratégies pour ne plus laisser passer de situation? Une série de belles réflexions à avoir en équipe!

Voici quelques indicateurs qui peuvent vous aider à détecter un jeune qui pourrait vivre de la violence ou de l'intimidation.

Toutefois, sachez que l'apparition de ces signes ne signifie pas la présence automatique d'une situation de violence et d'intimidation. Ces signes pourraient aussi être associés à une autre problématique. Néanmoins, ils devraient être de petits signaux d'alerte qui vous poussent à être plus vigilant et à avoir une discussion calme et ouverte avec ce jeune.

- Le jeune présente-t-il des symptômes d'anxiété et de dépression (il semble triste, malheureux, facilement irritable)? Si oui, depuis quand?
- Est-ce qu'il a soudainement perdu de l'intérêt pour des activités qu'il aimait?
- Son estime de soi est-elle faible (il ne se trouve pas bon à l'école ou il trouve les autres meilleurs que lui)?
- Est-ce qu'il a peur de se rendre à certains endroits comme à l'école, au centre commercial ou au terrain de jeux?
- A-t-il cessé brusquement d'utiliser Internet?
- Se retire-t-il plus souvent dans sa chambre?
- Ses résultats scolaires ont-ils chuté sans que vous puissiez l'expliquer?
- Est-ce qu'il vous dit souvent qu'il se sent malade, qu'il n'a pas envie d'aller à l'école?
- A-t-il des pensées suicidaires, des envies de fuir ou de décrocher?

Certains signes peuvent aider à déterminer si un jeune risque d'en intimider ou d'en agresser d'autres. Il peut :

- Avoir tendance à vouloir dominer les autres (ex. : amis, coéquipiers, amoureux ou amoureuse);
- Manquer d'habiletés relationnelles (ex. : ne pas savoir se faire accepter dans un groupe, ne pas savoir se faire des amis ou les garder, avoir de la difficulté à gérer ses conflits sans violence);
- Croire que la violence ou l'intimidation est une bonne façon de régler un conflit;
- Réagir impulsivement à une situation;
- Avoir tendance à prêter facilement des intentions hostiles aux autres, alors que ce n'est pas le cas;
- Manquer d'empathie et se montrer insensible à la détresse des autres;
- Donner une fausse image de confiance en soi et d'assurance;
- Avoir de la difficulté à s'affirmer et à faire connaître sa valeur;
- Éprouver peu de remords et avoir de la difficulté à faire preuve de compassion (Branché sur le positif, 2014).

3.2.9 Pratiques collaboratives entre les adultes et ... les jeunes!

L'adhésion des **adultes** aux valeurs préconisées par l'organisation et le sentiment d'appartenance qui en découle permettent de créer un climat propice à la prévention de la violence. L'approche collaborative exige un travail d'équipe étroit de la part de tous les membres du groupe. Chaque membre a un rôle complémentaire et tous ont un objectif commun (Deschênes et Parent, 2008 dans MELS, 2008c).

Selon Claire Beaumont (2009), «pour parvenir à un type de collaboration efficace, certains principes doivent être considérés dont :

- Le volontariat;
- La parité entre les participants;
- Le partage des responsabilités et des ressources;
- L'interconnaissance des rôles, des compétences, des attentes et des limites propres à chaque individu de l'équipe;
- Une confiance mutuelle;
- Un sentiment d'appartenance au sein de l'équipe.

Par ailleurs, d'autres facteurs dont le manque de temps, la gestion des agendas de chacun, le manque de locaux, les valeurs différentes, les problèmes de communication et l'individualisme peuvent nuire aux pratiques collaboratives malgré la bonne volonté des partenaires» (MELS, 2008c).

Ces principes peuvent également s'appliquer à nos groupes de jeunes. Chez les **jeunes**, les pratiques collaboratives sont intimement liées au développement de **valeurs collectives d'entraide et d'attitudes coopératives**. Il existe déjà plusieurs activités qui visent à développer des valeurs de collaboration chez nos jeunes dans notre communauté. Il suffit de penser à l'aide aux devoirs, aux activités multi-âges, aux cuisines collectives, à l'accueil d'un nouveau par un pair, etc. Ces pratiques peuvent aussi prendre la forme de cercle de discussion, de groupe d'entraide, de médiation par les pairs ou de tutorat. En favorisant la mise en place de pratiques collaboratives, on établit des bases solides à la prévention de la violence et de l'intimidation.

Voici des questions en lien avec les pratiques collaboratives :



- Est-ce que les activités mises en place dans mon organisation favorisent la collaboration et l'entraide entre les jeunes? Entre les membres de l'équipe de travail?
- Est-ce que mon organisation a déjà songé à mettre en place un groupe d'entraide entre les jeunes? De former des sentinelles?



Tableau 8 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent les «pratiques collaboratives»

ORGANISATIONS ET PROJETS QUI METTENT DE L'AVANT DES PRATIQUES COLLABORATIVES ENTRE LES JEUNES

Interface : Projet de médiation en milieu scolaire Passerelles, Programme « Des conflits bien gérés... Tout le monde y gagne! » pour le préscolaire.

Aide aux devoirs :

- Espace Communautaire Jeunesse-Famille Hypolite-Bernier
- Maison des jeunes l'Amalgame
- Maison des jeunes Défi-Ado
- Maison de la famille Chutes-Chaudière (Jeudi répit)
- Maison de la famille Rive-Sud (L'heure des Héros et les Jeudivertissants)
- Patro de Lévis – ÉTU ACTIF (aide aux devoirs et activités sportives pour les 7-12 ans)

Activités de groupes (0-5 ans)

- Espace Communautaire Jeunesse-Famille Hypolite-Bernier;
- Maison de la famille Chutes-Chaudière : Virevent, Tribu Splash, la bougeotte, les ateliers Anglais-science, Bec et Pouce, le tour du monde de Karibou, les P'tits Galops, la halte-garderie «Aux deux berceaux»;
- Maison de la famille Rive-Sud : Virevent, Le jardin de Pirouette et Cabriole, Animation Zig Zag.

Activités de groupes (5-17 ans) :

- Les corps de cadets de Lévis
 - ✓ Corps de cadets CC2648 de Lévis
 - ✓ Corps de cadets CC2820 de Charny
 - ✓ Corps de cadets 776 Rotary Lévis (Escadron)
 - ✓ Corps de cadets 317 de Lévis (Marine)
- Toutes les maisons des jeunes de Lévis
 - ✓ Maison des jeunes l'Aigle (secteur St-Étienne)
 - ✓ Maison des jeunes l'Amalgame (secteur St-Nicolas et St-Rédempteur)
 - ✓ Maison des jeunes l'Azymut (secteur St-Nicolas)
 - ✓ Maison des jeunes Charny (incluant le point de service Breakeyville)
 - ✓ Maison des jeunes Défi Ado (secteur Desjardins)
 - ✓ Maison des jeunes Saint-Jean-Chrysostome
- Maison de la famille Chutes-Chaudière : Virevent, Tribu Splash et Jeudi-Répit;
- Maison de la famille Rive-Sud : Virevent, animations Zig Zag;
- Patro de Lévis : Ateliers diversifiés pour les jeunes de 4 à 12 ans tous les vendredis soir et les samedis;
- PHARS (12 – 18 ans) : Groupe de socialisation offert aux adolescents ayant une limitation intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme / Service samedi répit offert aux adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme;
- Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Concours Mine et Carrousel;
- Service d'entraide de Pintendre : Activités thématiques lors des grandes fêtes (Halloween, Noël, Pâques, etc.) / Activités intergénérationnelles;
- **Tous les Services d'entraide du territoire** : permettent aux jeunes de vivre des expériences de bénévolat dans leur communauté.

- Tous les groupes scouts de Lévis
 - ✓ Scouts de Chaudière-Ouest
 - ✓ Scouts de Charny
 - ✓ Scouts de Déziel
 - ✓ Scouts de St-Étienne
 - ✓ Scouts de St-Jean-Chrysostome
 - ✓ Scouts de St-Lambert

3.2.10 Stabilité de l'équipe de travail

Même si la question de la stabilité de l'équipe de travail représente un défi de taille pour une majorité d'organismes communautaires et que le pouvoir d'action est limité pour plusieurs, nous ne pouvons passer sous silence cet élément. Une équipe instable affecte indéniablement l'environnement de l'organisation et cela, de plusieurs façons. Par exemple :

- ✓ En rendant difficiles l'émergence ou le maintien d'une culture de collaboration entre les intervenants;
- ✓ En provoquant un affaiblissement du savoir collectif et de l'expertise du milieu;
- ✓ En retardant le développement professionnel par manque de consensus sur les valeurs et les buts;
- ✓ En entraînant, chez les jeunes, une augmentation des problèmes liés à la discipline parce que le nouvel arrivant est soumis à des « tests » par les jeunes;
- ✓ En drainant l'énergie et le temps du personnel en place en raison du soutien à apporter aux nouveaux collègues (Grégoire 2001 dans MELS 2008c).

Pour l'ensemble de ces raisons et plusieurs autres (ex. la difficulté à créer un lien significatif avec les jeunes), la stabilité de l'équipe de travail contribue à maintenir un climat positif et sécuritaire pour les jeunes, un facteur important dans la prévention de la violence et de l'intimidation.

À partir de ces informations et de ces constats, où pouvons-nous agir?

- Est-ce que mon milieu utilise des outils pour assurer le transfert des connaissances aux nouveaux intervenants? Est-ce que l'information est accessible et complète?
- Est-ce que les nouveaux sont bien accueillis lors de leur arrivée dans mon milieu? Se sentent-ils intégrés à l'équipe?

3.2.11 Formation du personnel

Comme le présentent Savoie-Zajc et ses collaborateurs (1999), *la formation continue ne devrait pas être envisagée comme une stratégie pour combler les lacunes de la formation initiale, mais plutôt comme un moyen pour les intervenants de poursuivre leur croissance personnelle et leur développement professionnel.* (MELS, , 2008c). Lorsque l'on regarde du côté scolaire, il semble que les enseignants mieux formés sur le phénomène de la violence risquent moins d'être victimes d'agressions et gèrent de façon plus efficace la tension dans leur classe, ce qui a évidemment un effet sur le sentiment de compétence professionnelle (MELS, 2008c). Peut-on dire la même chose du côté des organismes sociaux et communautaires ?

De plus, il est intéressant de constater que lors du Forum du gouvernement provincial sur la lutte à l'intimidation de 2014, l'une des préoccupations principales concernait la formation des acteurs qui gravitent autour des jeunes. Il s'agissait d'un enjeu pour une majorité d'organismes et écoles, et cela, sur tout le territoire du Québec.

Quelques questions à se poser en lien avec la formation du personnel :



- Est-ce que mon milieu a évalué dernièrement les besoins de formation du personnel? Sommes-nous informés des offres de formation offertes sur le territoire?
- Existe-t-il un espace entre les membres de l'équipe pour qu'ils puissent échanger sur leurs expertises respectives?



Facteurs de protection VOLET FAMILLE

Agir auprès des parents, c'est aussi agir auprès du jeune!

3.3.1 Collaboration et participation des parents à la vie scolaire et... à la vie communautaire!

Il est dit que la participation des parents à la vie scolaire constitue un facteur de protection pour les jeunes vis-à-vis la violence et l'intimidation. Qu'en est-il du milieu communautaire? Rien dans les études ne précise la place que doivent prendre les parents dans la vie communautaire pour réduire le risque de violence et d'intimidation, mais pouvons-nous avoir cette réflexion ensemble? Ou dans chacune de nos organisations? Sachant que la violence et l'intimidation existent aussi dans le milieu communautaire et qu'il va de soi que les parents ont une place de choix dans la prévention des comportements violents, les impliquons-nous suffisamment dans nos interventions préventives et ciblées/dirigées? Quelle place pouvons-nous leur faire dans notre milieu?

Dans le cadre d'une journée d'étude organisée à l'Université Laval par la Chaire de recherche en sécurité et violence en milieu éducatif, il a été dit qu'il fallait trouver des solutions pour davantage engager les parents dans une démarche et non seulement les informer sur la problématique et les actions à mener. Pouvons-nous emboîter le pas et/ou collaborer avec les écoles dans l'atteinte de ce même objectif?

Gardez en tête que si on implique les parents lorsqu'un jeune vit une situation de violence ou d'intimidation (tel que suggéré dans la trajectoire d'intervention), ils auront davantage tendance à se référer à vous par la suite. La relation de confiance se bâtit et se consolide par des expériences positives de collaboration.

Voici quelques questions en lien avec la collaboration et la participation des parents :



- Existe-t-il des partenariats possibles avec le milieu scolaire pour travailler ensemble la question de la collaboration des parents?
- Est-ce que les parents de mon milieu connaissent bien les services offerts par mon organisation? Ont-ils une place dans les activités de mon organisation? Ont-ils le réflexe de faire appel à nous? Comment remédier à la situation?
- Est-ce que mon milieu peut davantage intégrer les parents dans la prévention de la violence et de l'intimidation?



«La famille est très importante dans le développement social de l'enfant puisque la famille est le premier lieu de socialisation de celui-ci (Turcotte & Lamonde, 2004). Les parents sont donc les premiers modèles significatifs pour l'enfant et leur transmettent leur système de valeurs (Duhamel-Maples, 1996; Prud'homme, 2004). À ce sujet, il a été démontré que les parents ayant des habiletés parentales adaptées auraient moins de chance de se retrouver avec un enfant auteur ou victime de violence et d'intimidation (Duhamel-Maples, 1996). Turcotte et Lamonde (2004), ainsi qu'Olweus (1999) affirment que les habiletés parentales adaptées sont des conduites parentales qui favorisent la **chaleur et l'engagement des parents envers leur enfant**. De plus, les parents qui utiliseraient une **éducation équilibrée** (style démocratique), pas trop permissive ou sévère, verraient diminuer les chances que leur enfant développe des problèmes de comportements comme l'intimidation (Gagné, 1997; Olweus, 1999; Turcotte & Lamonde, 2002; Terrisse et al., 2004). Finalement, des études ont démontré que les parents qui **ne tolèrent pas les gestes de violence et d'intimidation à la maison** démontreraient à leur enfant que ces mêmes gestes ne sont pas tolérés à l'extérieur de la maison ainsi qu'à l'école (Turcotte & Lamonde, 2002 dans Tremblay 2013)».

Selon l'Institut national de santé publique, voici une série de thèmes en lien avec la violence qui gagnerait à être exploré avec les parents. Toutefois, les besoins peuvent évoluer dans le temps, n'hésitez pas à questionner directement les parents de votre milieu pour bien cerner leurs besoins.

- ✓ Portrait de la violence chez les jeunes, de ses manifestations et de ses conséquences;
- ✓ Mythes concernant la violence chez les jeunes;
- ✓ Droits des jeunes;
- ✓ Vulnérabilité des jeunes par rapport à la violence;
- ✓ Liens entre certaines pratiques parentales et la prévention de comportements violents (style parental démocratique, discipline non coercitive, encadrement chaleureux et cohérent);
- ✓ Activités éducatives et mesures mises en place à l'école et dans la communauté;
- ✓ Ressources scolaires et communautaires disponibles;
- ✓ Obligation de signaler un cas de violence et façons de le faire (DPJ) (Palluy, Arcand, Choinière, Martin et Roberge, 2010).

Quelques questions à se poser en lien avec les pratiques parentales :



- Est-ce que mon organisation peut agir de près ou de loin sur ce facteur de protection?
- Quel rôle peut-il jouer?
- Est-ce que les intervenants de mon milieu connaissent bien toutes les ressources disponibles dans la communauté pour les parents?
- Si un parent a besoin de soutien, mon milieu peut-il l'accompagner ou le diriger au bon endroit?



Tableau 10 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent les «pratiques parentales»

EVEIL : Outil sur la discipline positive pour les parents disponible sur le site Internet.

Alliance jeunesse : Travailleuse de proximité (0-5 ans).

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Accompagnement et intervention individuelle auprès des parents.

Centre d'aide et de prévention jeunesse : Travailleuse de proximité (0-12 ans).

Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches : Info-Social 811 (accueil, évaluation et orientation, consultations psychosociales).

ESPACE Chaudière-Appalaches : Programme offert aux parents (pratiques disciplinaires, prévention de la violence...)

Espace Communautaire Jeunesse-Famille Hypolite-Bernier : Activité familiale et «Café in» (café discussion).

École des Parents : Ateliers pour les parents sur des sujets actuels et diversifiés.

GRIS Chaudière-Appalaches : Sensibilisation sur l'homosexualité et la bisexualité : possibilité d'un parrainage (rencontre individuelle) avec un parent.

Maison de la famille Chutes-Chaudière :

- Virevent → Activités ponctuelles pour les familles sur tout le territoire de Lévis.
- Y'APP (Y'a personne de parfait).
- Le tour du monde de Karibou → Activités motrices pour les enfants de 6 mois à 5 ans.
- CADOE → Ateliers pour les familles à risque de négligence.
- Conférences web → Plusieurs thèmes possibles, voir le programme sur le site Internet.
- Les P'tits Galops (PACE): Ateliers de stimulation globale pour les enfants de 1-5 ans.
- La bougeotte: Ateliers parents-enfants afin de briser l'isolement des familles.
- Halte-garderie: Personne-ressource pour le soutien et l'accompagnement parental.

Maison de la famille Rive-Sud :

- Virevent → Activités ponctuelles pour les familles sur tout le territoire de Lévis.
- Jeudi-jasette → Café rencontre pour les parents sous différents sujets.
- Le jardin de Pirouette et Cabriole → Activités motrices pour les enfants de 6 mois à 5 ans.
- CADOE → Ateliers pour les familles à risque de négligence.
- Soirées-conférences → Plusieurs thèmes possibles, voir le programme sur le site Internet.

Office municipal d'habitation de Lévis : Intervenants en soutien communautaire.

Regroupement des acteurs en petite enfance de Lévis (RAPEL) : Développement des habiletés parentales au travers du jeu symbolique.

Ressources-Naissances : Ateliers auprès des parents (stimulation, réponses aux besoins...)

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Plusieurs outils pour les parents sur le site Internet.

Service d'entraide de Pintendre : Café rencontre jeune famille (0-5 ans) / Blitz purée bébé / Cuisine familiale.

Il existe aussi beaucoup d'outils sur le web en ce qui concerne le volet supervision et pratiques éducatives en lien avec la problématique de la violence et de l'intimidation.

**Ligne parents
Naitre et Grandir
Prenet
Cyber aide**



Facteurs de protection VOLET ENFANT / ADOLESCENT

Il est maintenant connu que la violence et l'intimidation représentent avant tout une difficulté relationnelle qui nécessite une solution relationnelle, et ce, tant pour les «victimes» que les «auteurs d'agression». C'est pourquoi il est important d'investir dans le **développement des compétences personnelles et sociales** des jeunes pour ainsi les amener à vivre des relations saines, respectueuses et bienveillantes exemptes de cycles de violence et d'intimidation. Apprendre à vivre en harmonie avec les autres est un apprentissage d'une grande complexité qui doit débiter tôt dans la vie des enfants. C'est pourquoi il faut songer à mettre en place toute une gamme de stratégies pour soutenir cet apprentissage, tant à l'école que dans le milieu communautaire (Pepler et Craig, 2014).

Dans le contexte actuel, **l'innovation et la créativité** sont de mises pour rejoindre les enfants et les adolescents sur les questions qui touchent la violence, l'intimidation et la cyberagression. N'hésitez pas à sortir des sentiers battus lors de la mise en place de stratégies auprès de vos jeunes, car même si ces thèmes sont souvent traités à l'école, il reste encore beaucoup de travail à faire pour «fermer le dossier»!

3.4.1

Agir tôt (avant 8 ans)

« Le cycle de l'intimidation commence souvent chez les 4 à 11 ans, au moment où l'identité sociale des enfants se forme, à l'école et dans le cadre d'autres activités. Le moment où l'intimidation commence importe peu; il est surtout important de se rappeler que l'intimidation n'est pas un élément essentiel à la croissance. Les situations d'intimidation nécessitent l'intervention directe d'adultes qui sont prêts à reconnaître qu'il y a un problème et à prendre les mesures qui s'imposent pour y mettre fin » (Gouvernement du Canada, 2012). Évidemment, «agir tôt» permet d'éviter la cristallisation de certains comportements problématiques et d'intervenir en amont des difficultés.

Selon Tremblay, Gervais et Petitclerc (2008), plusieurs pistes d'intervention sont possibles pour prévenir l'apparition de comportements violents chez les tout-petits. En voici une brève synthèse :

- a. **Développement des habiletés sociales chez les tout-petits** (dont le partage, le compromis, l'attente et la communication). Concrètement, il est question de :
 - ✓ La reconnaissance des émotions et de celles des autres;
 - ✓ L'expression et la gestion des émotions (et plus particulièrement la colère);
 - ✓ La négociation;
 - ✓ L'art de la réconciliation;
 - ✓ La résolution de conflits.
- b. **Développer le langage parlé et écrit** : L'acquisition de cette compétence permet à l'enfant, entre autres, d'utiliser un autre moyen pour l'expression de sa frustration, évitant ainsi l'utilisation des coups et des cris. De plus, il s'agit d'un médium important pour l'apprentissage de stratégies pour la résolution de conflits.
- c. **Dépistage précoce** des jeunes en difficultés (particulièrement lorsqu'il est question de problème d'agressivité et de rejet social). Il est important d'offrir rapidement des outils à ces enfants pour éviter les retards et l'exclusion des pairs.
- d. **Collaboration accrue pour les parents des jeunes ciblés** ainsi que le **développement des compétences parentales** (voir les facteurs de protection plus haut).

Voici quelques questions en lien avec l'«agir tôt» :



- Comment mon organisation peut-elle contribuer au développement des habiletés sociales des tout-petits?
- Mon milieu a-t-il déjà songé à créer une activité intergénérationnelle avec des tout-petits? Développer une collaboration avec le CPE du quartier?
- Les intervenants connaissent-ils bien les ressources dans la communauté pour aider les parents et leurs enfants?

Tableau 11 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent l'«agir tôt»

Alliance jeunesse : Travailleuse de proximité (0-5 ans)

Centre d'aide et de prévention jeunesse : Travailleuse de proximité (0-12 ans)

Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches : Info-Social 811 (accueil, évaluation et orientation, consultations psychosociales).

ESPACE Chaudière-Appalaches : Programme de prévention de la violence auprès des enfants (résolution de conflits, gestion des émotions...). Atelier spécifiquement pour les parents.

Interface : Programme « Des conflits bien gérés... Tout le monde y gagne! ».

La Jonction pour elle: CAMP RES-EN (resocialisation des enfants) → Camp de jour gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans ayant été victimes, témoins ou exposés à la violence conjugale.

Maison de la famille Chutes-Chaudière :

- Halte-garderie;
- Bec et Pouce (Stimulation du langage);
- Vendredi Bougeotte;
- PACE (Les petits galops et DALAS) → Stimulation précoce auprès des enfants à risques;
- Croque-livres;
- Au tour du monde de Karibou;
- Les conférences Web : Informations offertes aux parents à titre préventif et informatif;
- Y'APP (Y'A Personne de Parfait): Ateliers de soutien sur les habiletés parentales.

Maison de la famille Rive-Sud :

- Halte-Répit;
- Le jardin de Pirouette et Cabriole → Activités motrices pour les enfants de 6 mois à 5 ans;
- Croque-livres;
- Activités Virevent.

Office municipal d'habitation de Lévis : Intervenants en soutien communautaire.

Regroupement des acteurs en petite enfance de Lévis (RAPEL) : Plan d'action qui vise à développer des compétences sociales et affectives des enfants via le jeu symbolique.

Ressources-Naissances : Ateliers auprès des parents (stimulation, réponses aux besoins...)

Ville de Lévis : Plusieurs activités de disponibles dans les bibliothèques : Histoires et contes animés pour les tout-petits. Animation dès 5 ans dans les camps de jour de la Ville.

Il est intéressant de comprendre la distinction entre la notion de civisme, civilité et incivilité pour ainsi mieux cibler votre intervention. La notion de **civisme** renvoie surtout au sens du devoir et à celui des responsabilités citoyennes. Elle se base sur un ensemble de règles communes (écrite ou non), de normes sociales et de politiques qui visent la régulation de la vie en société et qui facilitent la vie en groupe (Beaumont et Beaulieu, 2014).

Quant à la **civilité**, elle relève du respect des règles qui touchent les interactions entre les personnes. Elle fait référence à la courtoisie, à la politesse ou au respect des personnes. La civilité est l'attitude et le comportement liés aux règles du vivre ensemble. Elle favorise les relations harmonieuses et pacifiques et les attitudes de considération à l'égard des autres (MELS, 2013).

À l'inverse, les comportements d'**incivilité** font référence aux actes de violence de gravité mineure, aux impolitesses, aux actes de non-respect des règles de la vie commune dans les lieux publics (Vandelhan Bourgade, 2001 dans Beaumont et Beaulieu 2014). Ils peuvent se manifester verbalement (familiarités, manque de courtoisie ou de respect) ou par des attitudes irrespectueuses (regards, gestes, indifférence). Ils sont souvent ignorés bien qu'ils aient des effets négatifs. Ils peuvent, par exemple :

- o affecter l'intégrité des personnes;
- o nuire à la qualité des relations interpersonnelles;
- o miner progressivement le climat de l'établissement (MELS, 2010)

Pourquoi parler davantage de civilité? Les actes d'incivilité peuvent entraîner un milieu dans des dérives clairement violentes et généralement, les intervenants tentent d'agir devant ces comportements en les réprimant au lieu d'utiliser une approche plus éducative (Debarbieux, 1999 dans Beaumont et Beaulieu, 2014). L'apprentissage de la civilité permet de construire un environnement civilisé et contribue à développer et à maintenir la qualité des relations interpersonnelles. Elle influence par le fait même la qualité du climat de l'organisation.

Quelques interventions efficaces pour instaurer la civilité chez nos jeunes :

- Développer des habiletés de communication, comme la capacité à exprimer adéquatement ses opinions. Cette maîtrise repose sur la clarté de la pensée et sur la capacité à reconnaître et à contrôler ses émotions et ses réactions impulsives;
- Faire participer le jeune à l'élaboration des règles de vie;
- Développer la parole pour l'expression des émotions;
- La médiation;
- Être un modèle à suivre pour les jeunes (Beaumont et Beaulieu, 2014).

Voici quelques questions en lien avec la «civilité» :



- Quelles sont les places du civisme et de la civilité dans mon organisation?
- Est-ce que nos attentes / nos valeurs sont connues et claires pour l'ensemble des jeunes et des intervenants?

Tableau 12.1.: Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent l'«éducation sur la civilité»

EVEIL : Déclaration commune d'engagement (promotion du civisme) et guide d'activités «EVEIL à la civilité» pour les organisations.

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Ateliers de sensibilisation, de prévention et/ou de formation dans les milieux scolaires, dans le milieu institutionnel et dans le milieu communautaire. Campagne auprès de la population.

Les corps de cadets de Lévis

- ✓ Corps de cadets CC2648 de Lévis
- ✓ Corps de cadets CC2820 de Charny
- ✓ Corps de cadets 776 Rotary Lévis (Escadron)
- ✓ Corps de cadets 317 de Lévis (Marine)

Comité d'action famille-école-communauté (CAFEC) de St-Étienne : Projet Reconnaissance → Récompense à un jeune citoyen s'étant démarqué par son implication.

Créateurs de paix : Programme «Les jeunes Ambassadeurs de la paix». Thèmes d'animation qui touchent, entre autres, la notion de civisme, le respect ainsi que l'importance des attitudes et des comportements pacifiques pour résoudre les conflits.

Jonction pour Elle avec le Centre Ex Equo : Programme «Chance Égale» (prévention de la violence dans les relations amoureuses pour les élèves de cinquième secondaire).

Interface : Projet de médiation en milieu scolaire Passerelles.

Maison des jeunes l'Azymut : Ateliers sur le respect pour les camps de jour.

Patro de Lévis : Intervention continue dans l'ensemble des sphères de l'animation.

Toutes les maisons des jeunes : Mise en place de plusieurs activités de coopération / ateliers de sensibilisation.

Office municipal d'habitation de Lévis : Intervenants en soutien communautaire et comité Bon voisinage de l'association des locataires.

L'ensemble des groupes scouts de Lévis : La mission et la philosophie même des scouts touchent directement l'«éducation à la civilité».

Tous les Services d'entraide : permettent aux jeunes de vivre des expériences de bénévolat dans leur communauté.

De son côté, l'«éducation des témoins» est intimement liée au concept de civisme. Pour être en mesure de bien «vivre ensemble», nous devons agir devant les comportements que nous jugeons injustes, qui portent préjudice à autrui. Certains iront jusqu'à dire que nous avons un devoir de le faire pour maintenir l'ordre social. Considérant l'importance du rôle des témoins dans la construction des situations d'intimidation, une sensibilisation et un entraînement de l'ensemble des jeunes en réponse aux tentatives de violence et d'intimidation peuvent influencer positivement l'évolution d'une situation (Pelper et Craig, 2014).

Dans 85% des cas d'intimidation entre enfants, d'autres enfants sont présents. Lorsqu'ils interviennent, l'intimidation cesse en moins de 10 secondes dans plus de la moitié des situations (57%) (Gouvernement du Canada, 2003).

L'organisation doit ainsi mettre en place des conditions qui favorisent l'engagement et les actions des témoins en créant un environnement sécurisant et où la défense de la victime et les valeurs non violentes sont perçues favorablement (Robitaille, 2014).

Pour ce faire, l'organisation doit par exemple :

- ✓ Développer les valeurs d'empathie, en privilégiant, entre autres, les approches et les activités qui favorisent le développement des **valeurs collectives, d'entraide et d'attitudes coopératives**;
- ✓ Avoir une position claire à l'aide d'une politique ou d'un programme de prévention de la violence et de l'intimidation;
- ✓ Assurer la protection des jeunes en répondant rapidement aux manifestations de violence et d'intimidation.
- ✓ Fournir l'accès à une personne de confiance lors de la déclaration d'un événement;
- ✓ Accorder du temps à l'éducation des témoins;
- ✓ Développer l'estime de soi et le sentiment d'auto-efficacité chez les jeunes;
- ✓ Valoriser leurs actions et les encourager à poursuivre (Robitaille, 2014).

Voici quelques questions en lien avec l'éducation des témoins :



- Est-ce que mes jeunes comprennent bien la différence entre stouler et dénoncer?
- Existe-t-il des freins à la demande d'aide dans mon milieu?
- Qu'en est-il de la position de témoin en tant qu'adulte? Est-ce que mes intervenants sont toujours à l'aise d'intervenir? Comment mieux les accompagner?



Tableau 12.2.: Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent l'«éducation des témoins»

EVEIL : Trajectoire d'intervention (volet éducation des témoins dans le guide d'utilisation)

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Ateliers de sensibilisation, de prévention et/ou de formation dans les milieux scolaires, dans le milieu institutionnel et dans le milieu communautaire. Campagne auprès de la population.

ESPACE Chaudière-Appalaches : Programme de prévention de la violence chez les 3 à 12 ans (volet témoin)

Maison des jeunes l'Azymut : Ateliers sur le respect pour les camps de jour.

Ressources populaires et connues sur le web

Jeunesse J'écoute

Tel-jeunes

Branché sur le positif

3.4.3

Stratégies de résolution de conflits

Le conflit fait partie de la vie et le conflit n'est pas la violence. Cependant, il peut dégénérer en violence s'il n'est pas régulé. (MELS, 2008a). Même s'il est perçu généralement de manière négative, il peut être vécu de deux manières complètement différentes selon la position des personnes impliquées.

La première peut se révéler destructrice lorsqu'elle entraîne :

- ✓ Une dépense d'énergie émotive négative;
- ✓ Une violation des droits;
- ✓ Un bris des relations et des communications;
- ✓ Des perceptions négatives envers l'autre, etc.

La seconde peut être de nature productive lorsqu'elle :

- ✓ Stimule l'énergie positive;
- ✓ Permet la créativité;
- ✓ Responsabilise l'individu;
- ✓ Renforce l'image de soi dans la résolution du conflit;
- ✓ Fait avancer la société dans ses valeurs;
- ✓ Améliore la cohésion d'un groupe, stimule l'innovation;
- ✓ Encourage la recherche d'une meilleure solution, etc. (Poudrette 2003);
- ✓ Permet la réparation, lorsque possible;
- ✓ Implique les personnes directement concernées par le conflit dans la recherche de solutions.

Bien souvent, lorsque le conflit est perçu négativement, c'est qu'il est associé à une logique de gagnant contre perdant. La tendance de l'être humain devant une situation de conflit est de la nier plutôt que de l'assumer. Le conflit peut s'avérer une situation éducative lorsqu'il permet le développement de l'individu (MELS, 2008a).

Quelques questions à se poser en lien avec les stratégies de résolution de conflits :



- Est-ce que mon milieu a mis en place une stratégie pour aider les jeunes à résoudre leurs conflits?
- Est-ce que les jeunes de mon milieu sont autonomes dans la résolution de leurs conflits?
 - Ont-ils le réflexe de demander de l'aide, lorsque nécessaires?
- Est-ce qu'il y a un rappel régulier auprès des jeunes des stratégies de résolution de conflits? Sont-elles acquises? Les utilisent-ils?
- Est-ce que votre organisation a envisagé d'utiliser différents moyens d'apprentissage, car les enfants n'apprennent pas tous de la même façon (par exemple, jeux de rôles, mises en situation, théâtre forum, etc.)?
- Est-ce que les stratégies mises en place dans l'organisation sont cohérentes avec la philosophie entourant la trajectoire d'intervention en matière de violence et d'intimidation d'EVEIL (implication des personnes concernées, favoriser le pouvoir d'agir, favoriser la réparation des torts causés, etc.)?
- Arrive-t-il à vos intervenants de prendre trop de place dans la résolution de conflits des jeunes (faire à la place de...)? Que peuvent-ils faire pour favoriser davantage le pouvoir d'agir des jeunes? Sont-ils suffisamment outillés?

Tableau 13 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent les «stratégies de résolution de conflits»

Les 4 corps de cadets de Lévis : Formation en gestion de conflits obligatoire à tous les nouveaux jeunes cadets.

Créateurs de paix : Programme «Les jeunes Ambassadeurs de la paix». Thèmes d'animation qui touchent, entre autres, les stratégies de résolution de conflits.

ESPACE Chaudière-Appalaches : Programme de prévention de la violence chez les 3 à 12 ans (volet qui touche la gestion des conflits).

Jonction pour Elle avec le Centre Ex Equo : Programme «Chance Égale» (prévention de la violence dans les relations amoureuses pour les élèves de cinquième secondaire).

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : Série d'ateliers sur le «rapport avec les autres» avec un atelier spécifique sur la «résolution de conflits» → pour les jeunes de 5^e et 6^e année du primaire.

Interface : Programme de formation en gestion de conflits, pour la petite enfance « Des conflits bien gérés... Tout le monde y gagne! ». Projets de résolution de conflits pour les milieux scolaires, pour les organisations et service de médiation citoyenne. Formations et ateliers en gestion de conflits et en médiation. Accompagnement de groupes ou d'organisation en résolution de conflits.

Toutes les **maisons des jeunes** : Au travers des animations en groupe, les intervenants outillent et soutiennent régulièrement les jeunes dans leur résolution de conflits afin qu'ils adoptent des moyens pacifiques pour régler la situation conflictuelle.

Office municipal d'habitation de Lévis : Intervenants en soutien communautaire

L'ensemble des groupes scouts : Au travers des différentes activités, les animateurs scouts soutiennent les jeunes dans l'acquisition et le développement de stratégies de résolution de conflits.

3.4.4 Actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation

Ce facteur de protection nous amène à réfléchir aux questions suivantes : Est-ce que les jeunes qui fréquentent mon organisation savent quoi faire s'ils subissent de la violence et d'intimidation? Savent-ils où demander de l'aide? Connaissent-ils les ressources? Les jeunes qui connaissent les «actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation» sont plus susceptibles de demander de l'aide dès les premiers gestes de violence et ainsi éviter de tomber dans un cycle de violence avec un jeune qui a recours à l'intimidation.

Un élément important a été soulevé lors des discussions avec le comité tourne autour de la demande d'aide : Pourquoi est-ce que certains adolescents ne viennent pas demander l'aide de l'adulte dès les premiers gestes de violence?

Voici quelques questions à se poser en lien avec les «actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation» :



- Est-ce que les jeunes de mon organisation connaissent des stratégies pour éviter de subir de la violence et de l'intimidation? Pour ne pas se mettre en position de victime?
- Est-ce qu'ils connaissent les actions à poser s'ils subissent de la violence et de l'intimidation dans mon organisation?
- Est-ce que le moyen de signalement est connu et accessible pour tous les jeunes?
- Est-ce que mon organisation a déjà réfléchi sur la question des freins à la demande d'aide?
- Est-ce que mon organisation a créé dernièrement des moments pour maintenir les acquis des jeunes sur les «actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation»?

De plus, il a été partagé que certains jeunes ont peur de ce qui va se passer après la dénonciation – de ne pas être consulté, de perdre le contrôle de la situation.



- Est-ce que l'accompagnement qu'offre mon milieu favorise le pouvoir d'agir du jeune?
- Est-ce qu'il a toujours le pouvoir de choisir les interventions qui seront menées? Est-ce que les interventions sont toujours menées dans la transparence?



Tableau 14 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent les «actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation»

EVEIL : Listes des personnes-ressources communautaires et scolaires, ainsi que les moyens de dénonciation dans chacune des écoles.

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Intervention individuelle ou de groupe auprès des victimes. Ateliers de sensibilisation, de prévention et/ou de formation.

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : Série d'ateliers sur «Mon petit monde» touchant l'affirmation de soi et les actions à poser lorsqu'on subit de la violence et de l'intimidation.

GO pour la vie : Sensibilisation et promotion de la demande d'aide chez les adolescents du côté de Chutes-Chaudière (et Lotbinière).

Maison des jeunes l'Azymut : Ateliers sur le respect pour les camps de jour.

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Brochure ADOS ([cliquez ici](#))

Ressources populaires et connues sur le web

Jeunesse J'écoute

Tel-jeunes

Branché sur le positif

3.4.5

Sensibilisation sur le respect de la différence

Certains jeunes se font agresser parce qu'ils vivent avec un handicap ou une « différence ». Bien souvent, ils sont marginalisés par leurs pairs et ne peuvent compter sur des amis pour leur venir en aide. Quand ils sont victimes de violence et d'intimidation, ces enfants se sentent piégés parce qu'ils ne peuvent changer ou devenir autres. Mais ils ne devraient pas avoir à changer ou être autrement pour vivre en sécurité (Pelper et Craig, 2014).

C'est donc au milieu de sensibiliser les pairs de ces enfants pour assurer leur sécurité et leur inclusion en tout temps au sein de l'organisation. Cette sensibilisation auprès des pairs doit être faite de concert avec l'enfant victime de violence et d'intimidation. Notre intervention vise à promouvoir des relations positives chez ces enfants vulnérables en aidant leurs pairs à comprendre leur situation et à les inclure au sein du groupe. Voici quelques stratégies d'intervention à utiliser auprès des pairs :

- ✓ Approfondir la compréhension du handicap ou de la différence (ex. : qu'est-ce que l'autisme, quelles sont les forces de cet enfant, quels sont ses défis);
- ✓ Aider les pairs à voir de quelle façon ils peuvent aider le jeune à mieux interagir et à se sentir inclus;
- ✓ Aider les pairs à reconnaître que, par certains agissements, ils pourraient rendre les choses plus difficiles pour ce jeune;
- ✓ Prendre des dispositions stratégiques pour éviter que les jeunes victimes de violence et d'intimidation ne se retrouvent isolées et s'assurer qu'ils se sentent inclus (Pelper et Craig, 2014).

Le respect de la différence est assurément lié à la notion de civisme. La différence peut se vivre de nombreuses façons, soit physiquement, au niveau de l'orientation sexuelle, d'un handicap, d'une religion, d'une appartenance ethnique, etc.

Voici quelques questions à se poser en lien avec la sensibilisation sur le respect de la différence :



- Est-ce que les intervenants de mon milieu sont un exemple pour les jeunes? Leur arrive-t-il de banaliser certains comportements/paroles que les jeunes peuvent utiliser (ex : fif, tapette, salope, débile, etc.) ?
- Mon milieu a-t-il fait dernièrement une activité sur le respect de la différence avec les jeunes?
- Est-ce que les thèmes de prévention sont variés?
- Est-ce que mon organisation fait partie du « Réseau des Alliés» pour clairement identifier sa position contre l'homophobie?
- Est-ce que les intervenants sont bien au courant des préjugés que cultivent les jeunes dans mon milieu?

Tableau 14 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent la «sensibilisation sur le respect de la différence»

EVEIL : Trajectoire d'intervention avec l'«arrêt d'agir» devant tout geste irrespectueux / Déclaration commune d'engagement avec l'énoncé «j'adhère aux valeurs de tolérance, d'ouverture aux autres et d'acceptation des différences».

GRIS Chaudière-Appalaches : Sensibilisation sur l'homosexualité et la bisexualité sous différentes formes : intervention en milieu scolaire et jeunesse sous forme de témoignage, parrainage, pièce de théâtre « Le cri du miroir » & le Réseau des Alliés.

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : Ateliers de prévention «Leçons de discrimination».

Maisons des jeunes : Ateliers sur ce thème auprès des jeunes (selon les besoins). Possibilité de vivre des expériences de bénévoles auprès des personnes qui ont d'autres réalités (l'itinérance, activité multigénérationnelle, etc.).

Office municipal d'habitation de Lévis : Comité Bon voisinage de l'association des locataires.

Patro de Lévis : Ateliers de réflexion sur ce thème (selon le besoin des groupes). Possibilité pour les jeunes atteints d'un handicap d'être accompagné d'un moniteur dont le rôle est de faciliter l'intégration du jeune dans un groupe.

Ville de Lévis : Possibilité pour les jeunes atteints d'un handicap d'être accompagné d'un moniteur dont le rôle est de faciliter l'intégration du jeune dans un groupe.

Campagnes de sensibilisation présentes au Québec

Enfants canada trans genre

Fondation Émergence

Office des personnes handicapées du Québec

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches

etc.

3.4.6 Éducation sur l'utilisation responsable et sécuritaire des technologies de communication et des médias sociaux

Maintenant, il n'est plus possible de parler de violence et d'intimidation sans qu'il soit question de cyberagression. Il s'agit de deux problématiques fortement liées, mais qui peuvent avoir des répercussions différentes chez les jeunes. Afin d'avoir une approche plus positive, nous avons choisi de changer notre orientation en abordant ce facteur sous l'angle de «l'éducation sur l'utilisation responsable et sécuritaire des technologies de communication et des médias sociaux» (Beaumont, 2014). Une approche systémique et universelle qui touche l'ensemble des jeunes demeure une stratégie de choix pour prévenir les situations de cyberagression. Les cibles d'intervention possibles touchent le développement de l'empathie (ex. : réflexion sur les torts causés), les habiletés sociales (ex. : résolution de conflits, habiletés de communication...), mais aussi l'influence des facteurs environnementaux pour favoriser l'autorégulation comportementale, soit l'implication des parents, des policiers, des articles de loi dans le Code criminel, etc. (Leclerc, 2014 dans Beaumont, 2014).

Voici quelques pistes à explorer avec les jeunes et les parents pour développer une «cyber citoyenneté» :

- ✓ Comment éviter d'être victime? Sois prudent en partageant tes photos sur Internet; rappelle-toi que les gens avec qui tu échanges peuvent ne pas être ceux qu'ils disent être ...
- ✓ Que faire devant une cyberagression? Bloque les personnes qui agressent, ne réponds pas aux messages, conserve-les ...
- ✓ Que faire suite à une cyberagression? Parle de la situation à un adulte; signale à la police les situations où ta sécurité est compromise ...
- ✓ Comment réagir si tu es témoin? Refuse de participer aux conversations où l'on attaque la réputation d'une personne; dis à tes amis de cesser ...
- ✓ Que dire aux parents? Éduquez vos enfants à respecter les règles de bonnes conduites lorsqu'ils naviguent dans le cyberspace; informez-les des dangers et de leurs responsabilités ... (Leclerc, 2014 dans Beaumont, 2014).

Voici quelques questions à se poser en lien avec l'«éducation sur l'utilisation responsable et sécuritaire des technologies de communication et des médias sociaux» :



- Est-ce que mes jeunes savent utiliser de façon responsable et sécuritaire les technologies de communication? Connaissent-ils bien tous les dangers?
- Les parents ont-ils instauré des règles sécuritaires pour leurs jeunes à la maison?
- Savez-vous, personnellement, comment utiliser de manière responsable et sécuritaire les réseaux sociaux?
- Mon milieu est-il sécuritaire en matière de cyberagression?



Tableau 15 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent l'«éducation sur l'utilisation responsable et sécuritaire des technologies de communication et des médias sociaux»

Table promotion prévention famille enfance jeunesse Lévis : Guide sur l'éthique et l'utilisation des médias sociaux dans les organismes communautaires.

C.A.L.A.C.S. À Tire-d'Aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Projet GUES (Gang Utilisation Exploitation Sexuelle). Intervention individuelle auprès des victimes en lien avec les technologies de communication et les médias sociaux. Soutien aux parents.

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Brochures / documents de soutien pour les jeunes et les intervenants

Évidemment, il existe aussi beaucoup de ressources sur le web

Application Lollipop sur Facebook

Aidez-moi SVP

Branché sur le positif

Centre canadien d'éducation aux médias et à la littérature numérique

Cyberaide

CyberJulie

Enfants avertis

Jeunesse J'écoute

Ligne Parents

Une Porte grande ouverte

Tel-jeunes

Les trois Cybercochons

etc.

Il est intéressant de constater que plusieurs facteurs de protection présentés précédemment auront un impact sur le développement de l'estime de soi des jeunes. Selon Pelper et Craig (2014), on doit mettre en place des stratégies pour développer l'estime de soi des jeunes, et ce, pour prévenir l'apparition de comportements de violence et d'intimidation tant chez la victime que les auteurs d'agression. Le concept d'estime de soi n'est pas simple et sa définition ne fait pas toujours l'unanimité. Voici celle que nous avons retenue :

L'estime de soi, c'est la CONSCIENCE de sa VALEUR personnelle globale, en tenant compte de ses forces et limites (Yergeau, 2004).

Travailler l'estime de soi des jeunes permet entre autres :

- ✓ Une introspection, de se connaître;
- ✓ Donner son opinion;
- ✓ Respecter les opinions divergentes;
- ✓ Faire des choix conformes à ses valeurs;
- ✓ Assumer ses choix;
- ✓ Croire en soi;
- ✓ S'engager;
- ✓ Et prendre sa place, sans prendre toute la place (Yergeau, 2004).

Voici différentes pistes préconisées par l'Institut national de santé publique du Québec lorsqu'il est question de développer l'estime de soi des jeunes. Évidemment, les interventions précoces (agir tôt) ont une place de choix dans le développement de l'estime de soi et tous les systèmes du jeune doivent être mis à contribution.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTIME DE SOI DEVRAIT TENIR COMPTE :

1. Développement de soi comme individu (sentiment de sécurité et sentiment d'identité);
2. Développement de soi en relation avec les autres (sentiment d'appartenance);
3. Développement de ses compétences de façon autonome (sentiment de compétence scolaire et sociale).

→ Sentiment de sécurité;

- Établir un climat chaleureux, respectueux et positif;
- Favoriser une discipline positive;
- Établir les règles de vie du milieu avec les jeunes (en fonction des 7C);
- Établir une routine structurée;
- Soutenir la résolution de conflits.

→ Sentiment d'identité :

- Accompagner les jeunes dans le développement de leurs compétences personnelles (autorégulation, identification et gestion des émotions, capacité d'adaptation, gestion du stress, affirmation de soi, image corporelle positive, etc.);
- Chercher à connaître les jeunes dans divers contextes;
- Mettre l'accent sur les progrès individuels (retours et commentaires constructifs, éviter de comparer, amener le jeune à faire ses propres choix, etc.).

→ Sentiment d'appartenance :

- Accompagner les jeunes dans le développement de leurs compétences sociales (socialisation, comportements prosociaux, travail de collaboration et de coopération, empathie, communication efficace, etc.);
- Favoriser l'inclusion et l'intégration de tous les jeunes :
 - o Tenir compte, lors des interventions, des particularités et des différences associées au genre et à l'appartenance ethnique, religieuse et sociale;
 - o Tenir compte des goûts, des champs d'intérêt, des besoins et des motivations des jeunes;
 - o Accepter les jeunes comme ils sont et les respecter.

→ Sentiment de compétence scolaire et sociale :

- Développer l'autonomie et la responsabilisation des jeunes dans le développement de leurs compétences;
- Mettre à profit les ressources personnelles;
- Faire vivre aux jeunes des situations de succès variées et adaptées :
 - o Aux styles d'apprentissages;
 - o Aux phases de développement physique et psychosocial (INSPQ, 2010).

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le document de référence en [cliquant ici](#).

Voici quelques questions à se poser en lien avec «l'estime de soi»



- *Est-il possible de favoriser davantage le développement de l'estime de soi dans nos activités quotidiennes avec les jeunes?*
- *Est-ce que l'attitude et les comportements des adultes gravitant autour des jeunes favorisent le maintien ou la mise en place d'une bonne estime de soi chez les jeunes?*



Tableau 16 : Moyens déjà existants dans notre communauté qui soutiennent l'«estime de soi»

EVEIL : Boîte à outils pour les intervenants disponible sur le site Internet

Carrefour Jeunesse Emploi de Desjardins : Programme IDEO

Carrefour Jeunesse Emploi des Chutes-de-la-Chaudière : Programme IDEO

Créateurs de paix : Programme «Les jeunes Ambassadeurs de la paix». Thèmes d'animation qui touchent, entre autres, l'estime de soi.

ESPACE Chaudière-Appalache : Programme de prévention de la violence chez les 3 à 12 ans (vise à renforcer l'affirmation et l'estime de soi des enfants).

L'ADOberge Chaudière-Appalaches : Série d'ateliers sur «Mon petit monde» touchant l'affirmation de soi et l'estime de soi.

Maison de la famille Chute-Chaudières : Les ateliers de Gustave, les Jeudis-Répits, la halte-garderie... Tous nos ateliers favorisent l'estime de soi!

Maison de la famille Rive-Sud :

- Le jardin de Pirouette et Cabriole (Activités qui visent le développement des habiletés psychomotrices, sociales et la notion de partage et d'entraide chez les enfants de 6 mois à 5 ans).
- Halte-Répit.
- L'heure des héros et les Jeudivertissants.
- Session de groupe «Parcours vers l'estime et l'affirmation de soi».
- Conférences s'adressant aux parents sur différents thèmes (dont l'estime de soi).

Maisons des jeunes : Plusieurs activités mises en place touchent le développement de l'estime de soi : l'implication communautaire, les activités de promotion, la réalisation de projets leur faisant vivre des réussites, etc.

Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches : Plusieurs documents disponibles sur le site Internet sur l'estime de soi.

Outil d'autoévaluation de l'organisation

Portrait des actions mises en place dans le milieu et des manifestations de violence et d'intimidation

Il est important que le portrait que vous effectuerez tienne compte :

Des particularités de votre milieu dont :

- Le niveau socio-économique de votre clientèle, les caractéristiques et besoins des jeunes, l'implication et la collaboration des parents et des partenaires en matière de lutte à la violence et l'intimidation, etc.

Des manifestations de la violence :

- Les situations d'intimidation ou autres formes de violence agies et subies entre jeunes, entre adultes et jeunes. Quand ont-elles lieu? Où? Par un groupe en particulier?

Des actions déjà mises en place dans votre milieu :

- Les forces et vulnérabilités, les facteurs de protection, les conditions favorables, en tenant compte des trois niveaux d'intervention (universel, ciblé et dirigé). Pour les interventions ciblées et dirigées, référez-vous à la trajectoire d'intervention en matière de violence et d'intimidation d'EVEIL.

Cette analyse devrait vous permettre de repérer de manière plus méthodique les forces et les vulnérabilités de votre organisation, et ce, à partir des facteurs de protection et en tenant compte de la couleur particulière de votre milieu. À la suite de cette analyse, il vous sera possible de dégager différentes cibles/priorités qui pourront bonifier vos pratiques en prévention de la violence et de l'intimidation (Robitaille, 2014). Bonne analyse!



Grille d'autoévaluation de l'organisation

FACTEURS LIÉS À LA COMMUNAUTÉ	PRÉSENCE DE CE FACTEUR DANS LE MILIEU				ÉTAT DE SITUATION		Priorités
	Très présent	Assez présent	Peu présent	Absent	Forces	Vulnérabilités	
MOBILISATION DU MILIEU	1	2	3	4			
TRANSITION SCOLAIRE	1	2	3	4			
COLLABORATION ÉCOLES-COMMUNAUTÉ	1	2	3	4			
FACTEURS LIÉS À L'ORGANISATION	Très présent	Assez présent	Peu présent	Absent	Forces	Vulnérabilités	Priorités
GESTION DU GROUPE	1	2	3	4			
RÈGLES DE VIE	1	2	3	4			
PARTICIPATION DES JEUNES À LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DU MILIEU	1	2	3	4			
ACCUEIL DES NOUVEAUX	1	2	3	4			
PROTOCOLE D'INTERVENTION	1	2	3	4			
VIGILANCE	1	2	3	4			
MOYEN DE SIGNALEMENT CONFIDENTIEL	1	2	3	4			
DÉPISTAGE	1	2	3	4			
PRATIQUES COLLABORATIVES	1	2	3	4			

	PRÉSENCE DE CE FACTEUR DANS LE MILIEU				ÉTAT DE SITUATION		Priorités
FACTEURS LIÉS À L'ORGANISATION	Très présent	Assez présent	Peu présent	Absent	Forces	Vulnérabilités	
STABILITÉ DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	1	2	3	4			
FORMATION DU PERSONNEL	1	2	3	4			
FACTEURS LIÉS À LA FAMILLE	Très présent	Assez présent	Peu présent	Absent	Forces	Vulnérabilités	Priorités
PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE SCOLAIRE... ET COMMUNAUTAIRE	1	2	3	4			
PRATIQUES PARENTALES	1	2	3	4			
FACTEURS LIÉS À L'ENFANT / ADOLESCENT	Très présent	Assez présent	Peu présent	Absent	Forces	Vulnérabilités	Priorités
AGIR TÔT (AVANT 8 ANS)	1	2	3	4			
ÉDUCATION SUR LA CIVILITÉ	1	2	3	4			
ÉDUCATION DES TÉMOINS	1	2	3	4			
STRATÉGIES DE RÉSOLUTION DE CONFLITS	1	2	3	4			
ACTIONS À POSER LORSQU'ON SUBIT DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION	1	2	3	4			
SENSIBILISATION SUR LE RESPECT DE LA DIFFÉRENCE	1	2	3	4			
ÉDUCATION SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX	1	2	3	4			
ESTIME DE SOI	1	2	3	4			

Références

Beaumont, C. (2010). La violence à l'école : Ça vaut le coup d'agir ensemble! Gouvernement du Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 1(2), 8 pages.

Beaumont, C. (2014). Revoir notre approche en prévention de la violence et de l'intimidation – des interventions soute-nues par la recherche. Mémoire présenté au secrétariat du Forum sur l'intimidation – Ministère de la Famille. Chaire de la recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, Université Laval : 44 pages.

Beaumont, C. et Beaulieu, J. (2014). Prévenir l'intimidation et la violence à l'école : Exercer une autorité éducative et déve-lopper les comportements de civilité. La violence à l'école : Ça vaut le coup d'agir ensemble! Gouvernemen-t du Québec - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 1 (7), 7 pages.

Branché sur le positif. Site du Gouvernement du Québec - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Site téléacces-sible à l'adresse : <http://www.mels.gouv.qc.ca/branche-sur-le-positif/>. Consulté le 26 mai 2014.

Conférence de Denis Jeffrey : La civilité scolaire pour contrer l'intimidation entre élèves. Dans le cadre des Rendez-vous de la Chaire de recherche Sécurité et violence en milieu éducatif, Université Laval, 16 avril 2015. Pour écouter la confé-rence : <http://www.violence-ecole.ulaval.ca/activites-scientifiques/>

Debarbieux, E., Anton, N. , Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C. et Vrand, R. (2012). Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire - Ministère de l'Éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École : 25 pages.

Gouvernement du Canada (2012). L'intimidation chez les 4 à 11 ans. Document téléaccessible à l'adresse : <http://cana-diensensante.gc.ca/healthy-living-vie-saine/bullying-intimidation/age4-11-fra.php>. Consulté le 18 août 2015.

Larose, F., Terrisse, B., Lenoir, Y., et Bédard, J. (2004). Approche écosystémique et fondements de l'intervention éducative précoce en milieux socioéconomiques faibles. Les conditions de la résilience scolaire. Brock Educational Journal, 13(2), 56-60.

Lebel, M. (2012). Agir autrement! Programme visant à prévenir l'intimidation en stimulant le développement de l'empathie et les stratégies de résolution de conflits. Travail présenté dans le cadre de la maîtrise en psychoéducation. Université de Montréal : 128 pages.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2008a). Fiche de soutien – Pourquoi tenir compte des facteurs de protec-tion en milieu scolaire. La violence à l'école : Ça vaut le coup d'agir ensemble! Gouvernement du Québec : 42 pages.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2008b). L'intimidation, ça vaut le coup d'agir ensemble! Québec.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2008c). Recension des écrits - Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011 - À l'intention des écoles publiques et des établissements d'enseignement privés, de l'édu-cation préscolaire au secondaire. La violence à l'école : Ça vaut le coup d'agir ensemble! Gouvernement du Québec : 167 pages.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2010). Extrait du Bulletin La violence à l'école. Vol. 1, no 2. Téléaccessible à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-violence-a-lecole-ca-vaut-le-coup-dagir-ensemble-bulletins/>. Consulté le 5 avril 2016.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2013). Activité de formation sur le civisme. 19 p.

Palluy, J., Arcand, L., Choinière, C., Martin, C., et Roberge, M. (2010). Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire - Synthèse de recommandations. Gouvernement du Québec - Institut National de Santé publique : 499 pages.

Pepler, D., et Craig, W. (2014). Prévention de l'intimidation et intervention en milieu scolaire: Fiches d'information et outils. PrevNet. Document téléaccessible à l'adresse : http://www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/prevention_de_lintimidation_fiches_outils_2014_fr.pdf. Consulté le 8 août 2015.

Robitaille, L. (2014). Soutenir l'intervention du personnel scolaire dans la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école – Document de soutien. Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. 109 pages (document inédit).

Tremblay, M. (2013). Implantation d'un programme de prévention et de sensibilisation de l'intimidation auprès des élèves du 2e et 3e cycle du primaire et d'un programme d'intervention auprès des élèves victimes d'intimidation du 3e cycle du primaire. Essai dans le cadre de la maîtrise en travail social. Université du Québec à Chicoutimi : 119 pages.

Tremblay, R. E., Gervais, J., et Petitclerc, A. (2008). Prévenir la violence par l'apprentissage à la petite enfance. Montréal, (QC). Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants: 32 pages.

Yergeau, J. (2004). TIC dans l'enseignement aux moyens et grands groupes. Document réalisé dans le cadre du cours FPE 7650 – 60. Université du Québec à Montréal, (document inédit).

Membres du comité de réflexion sur les stratégies de prévention d'EVEIL

Marie-Mai Auger – Maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome et Maison des jeunes de Charny (incluant le point de service Breakeyville)
Marie-Claude Boies – Interface, organisme de justice alternative
Laurie-Ève Carette – Maison de la Famille Rive-Sud
Sylvie Carter – ESPACE Chaudière-Appalaches
Caroline Cossette – L'ADOberge Chaudière-Appalaches
Isabelle Emond – Ville de Lévis
Caroline Grondin – L'ADOberge Chaudière-Appalaches
Rémi Houde – Commission scolaire des Navigateurs
Marie-Ève Lachance – Maison de la Famille Rive-Sud
Sophie Lévesque – Alliance Jeunesse
Richard Proulx – Maison des jeunes l'Azymut
Sylvain Raymond – Ville de Lévis
Stéphanie Roy – Chargée du projet EVEIL
Isabel Soucy – Centre de la petite enfance Vire-Crêpe
Stéphanie Weider – Centre aide et de prévention jeunesse

En collaboration avec les partenaires d'EVEIL

À tire d'aile – Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Lévis
ADOberge Chaudière-Appalaches
Alliance Jeunesse
Les quatre corps de Cadets de la région de Lévis
Carrefour Jeunesse Emploi Desjardins
Centre aide et prévention jeunesse
Centre de la petite enfance La Petite Grenouille
Centre de la petite enfance Saint-Jean-Chrysostome
Centre de la petite enfance Vire-Crêpe
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.
Commission scolaire des Navigateurs
L'École du milieu de Lévis
ESPACE Chaudière-Appalaches
Espace Jeunesse Espéranto
GRIS Chaudière-Appalaches
Jonction pour Elle
L'Interface, organisme de justice alternative
Maison de la famille Chutes-Chaudière

Maison de la famille Rive-Sud
Maison des jeunes l'Aigle
Maison des jeunes l'Amalgame
Maison des jeunes l'Azymut
Maison des jeunes de Charny
Maison des jeunes Défi Ado
Maison des jeunes de Saint-Jean-Chrysostome
Office municipal d'habitation
Patro de Lévis
PHARS
Ressources-Naissances
Les 6 groupes Scouts de la région de Lévis
Santé mentale Québec – *Chaudière-Appalaches*
Service d'entraide de Breakeyville (dont le Service de soutien aux proches aidants de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon)
Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon
Service d'entraide de Saint-Rédempteur
Service d'entraide de Saint-Romuald
Ville de Lévis

Annexe 1 : Qu'est-ce qui s'avère inefficace en prévention de l'intimidation ?

QU'EST-CE QUI S'AVÈRE INEFFICACE EN PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ?

Il y a de plus en plus de preuves sur ce qui s'avère efficace et inefficace en matière de prévention de l'intimidation. Voici à titre d'exemple, une liste d'approches en prévention de l'intimidation qui ont prouvé leur inefficacité à réduire le taux d'intimidation et de victimisation:

- Avoir recours à la tolérance zéro et à des mesures disciplinaires uniquement punitives;
- Conseiller aux enfants victimes d'intimidation de contre-attaquer;
- Croire que les enfants sauront régler d'eux-mêmes leurs problèmes d'intimidation;
- Conseiller aux enfants d'éviter les médias sociaux pour ne pas faire l'expérience de la cyberintimidation;
- Avoir recours à des personnes célèbres pour traiter de l'intimidation plutôt qu'à des experts en la matière;
- Offrir une intervention ponctuelle et unique (ex. : un discours de motivation de 45 minutes);
- Limiter ses interventions à des rencontres individuelles auprès de l'enfant victime d'intimidation ou de l'enfant intimidateur. Tous les deux doivent être impliqués dans une démarche de prévention de l'intimidation;
- Ignorer l'intimidation et les relations chez les adultes. Les adultes sont des modèles aux yeux des enfants.

TOUT COMPTE FAIT: Des programmes fondés sur des données probantes donneront, de toute évidence, les meilleurs résultats. (Pepler et Craig, 2014).

